

1970 - 1990

LA CRISE D'OCTOBRE

DOSSIER
La Presse

La grande bavure en cachait une autre

Même avant la Loi des mesures de guerre, la SQ et l'armée voulaient faire des arrestations sans mandat

MICHÈLE OUIMET



Au début du mois d'octobre 1970, avant même qu'il soit question de proclamer la Loi sur les mesures de guerre, l'armée et la Sûreté du Québec voulaient procéder à une série d'arrestations sans mandat, affirme l'ex-commandant de la GRC responsable du territoire québécois, Yves Dubé.

«L'armée et la SQ voulaient que la GRC soit présente lors de ces arrestations et qu'on leur fournisse les noms des suspects parce qu'ils ne savaient pas qui arrêter, explique Yves Dubé, 20 ans plus tard. Mais j'ai refusé en dépit des nombreuses pressions politiques qui ont été exercées sur moi. Cette action était totalement illégale. Ça n'avait pas de bon sens. On ne peut pas arrêter quelqu'un sans mandat.»

«J'ai aussi refusé de donner mes dossiers à la SQ parce qu'ils n'étaient pas suffisamment étoffés pour obtenir des mandats d'arrestation. On avait des suspects mais, tout ce qu'on pouvait leur reprocher, c'était des affaires assez innocentes.»

«Le gouvernement voulait arrêter 450 personnes et me mettre ça sur le dos ce qui leur aurait permis de s'en tirer les mains blanches.»

Les pressions politiques auraient été exercées par le commissaire de la GRC, William Higgitt, et le Solliciteur général du Canada, George McIlraith.

Un soir, William Higgitt téléphone à Dubé et essaie de le convaincre de collaborer avec la SQ. Dubé refuse. Après plusieurs conversations téléphoniques infructueuses au cours de la nuit, c'est finalement le solliciteur général, George McIlraith, qui décroche le téléphone. «McIlraith m'a dit que je devrais collaborer avec la SQ, raconte Yves Dubé. Le message était clair, il voulait que je donne des noms à la SQ et qu'on arrête des gens sans mandat. Il était quatre heures du matin. Excédé, j'ai jeté le téléphone par terre.»

— On a finalement passé par-dessus votre tête?

— Évidemment. Ils ont trouvé un autre moyen d'effectuer les arrestations. Avec leur loi sur les mesures de guerre, ils n'avaient plus besoin de mandat.

Quelques jours plus tard, Yves Dubé est invité à assister à une réunion du cabinet. John Turner vient alors vers lui et lui dit: «That was a good decision the other night» («C'était une bonne décision l'autre nuit»). Yves Dubé est alors convaincu que le gouvernement était au courant des tractations de l'armée et de la SQ.

«Au cours de cette réunion, précise Yves Dubé, on m'a demandé combien de personnes nous pouvions arrêter. J'ai répondu environ 400. Quelqu'un a alors

dit que c'était moins que les quelques milliers avancés par un officier de l'armée.»

Selon Marc Lalonde, alors directeur de cabinet de Pierre Elliott Trudeau, «c'est fort possible que la GRC et le ministre responsable, George McIlraith, aient fait des pressions sur Dubé mais je ne suis pas au courant. Peut-être que Higgitt voulait absolument montrer des résultats au gouvernement. Mais le cabinet n'a jamais été impliqué dans ces tractations.»

Dans la nuit du 16 octobre, la Loi sur les mesures de guerre est proclamée et 450 personnes sont arrêtées.

Un climat d'amateurisme

C'est la police qui a confectionné la liste des 450 suspects dans un climat d'amateurisme et de division, selon M^e Jean-François Duchaine, auteur d'un rapport sur les événements d'octobre. La plus grande partie de cette liste a été préparée au quartier général de la GRC les 13 et 14 octobre, soit deux jours avant la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre. En principe, la GRC, la Sûreté du Québec et la police de la ville de Montréal devaient travailler conjointement sur cette opération mais c'est la GRC qui en fut le maître-d'oeuvre.

«La collaboration de la GRC avec la SQ ne fut qu'apparente, écrit M^e Duchaine. Les policiers de la SQ furent conduits dans une salle, tandis qu'on leur fournissait des noms à partir de dossiers auxquels avaient accès des policiers de la GRC occupant une autre salle. Les policiers de la SQ n'avaient donc aucune connaissance directe de l'information utilisée dans la confection des listes.»

Les policiers avaient établi quatre critères pour établir leur liste, allant des personnes soupçonnées de faire partie du FLQ aux membres appartenant à diverses organisations d'extrême-gauche.



William Higgitt, commissaire de la GRC en 70, a exercé de fortes pressions sur le commandant Dubé pour qu'il donne ses listes de noms à la SQ.

Ce dernier critère, affirme M^e Duchaine, «permettait tous les excès.»

Il y a eu aussi des erreurs au cours de ces arrestations. Un jeune activiste du nom de Gérard Pelletier figurait sur cette fameuse liste. Mais les policiers se sont trompés de dossier et sont allés perquisitionner chez Gérard Pelletier, le ministre.

Selon le lieutenant Julien Giguère, trop de gens ont été arrêtés en même temps par des policiers qui n'étaient pas suffisamment qualifiés. «Nous n'avions pas les ressources pour faire ce travail adéquatement et porter des accusations. Les interrogatoires se faisaient avec un formulaire! Nous n'avions même pas le dossier de la personne interrogée.»

Jérôme Choquette affirme qu'il n'a jamais vu la liste des 450 personnes mais, précise-t-il, le directeur de la SQ, Maurice Saint-Pierre, lui aurait montré par la suite une liste de 70 suspects. «Je ne connaissais personne sauf le nom d'un avocat sans reproche. Si toute la liste est pareille, elle ne vaut rien, ai-je dit à Saint-Pierre. On l'a détruit et il n'y a pas eu d'autres arrestations.»

Une liste exorbitante

D'où venaient les noms que la GRC gardait jalousement dans ses classeurs? «Aucune idée, affirme Marc Lalonde. Ai-je vu la liste? Je ne me rappelle pas. Par contre, le cabinet trouvait que la liste était exorbitante.»

L'ex-commandant de la GRC, Yves Dubé, reste vague. «Il faut comprendre comment fonctionnent les enquêtes sur l'intelligence et le renseignement. On essayait de déterminer la tendance des individus. Si, par exemple, on voyait un poseur de bombes bien connu prendre un café dans un restaurant avec un ami, on le fichait dans nos dossiers même si aucun soupçon ne pesait contre lui.»

— Et les membres des groupes populaires? Ils faisaient systématiquement l'objet d'une enquête de la GRC?

— ...Votre imagination est aussi bonne que la mienne.

Quoi qu'il en soit, ces arrestations n'ont servi en aucune façon à retrouver James Cross et les frères Rose. C'est en effet par le biais d'une enquête classique, menée par le sergent de la GRC, Don McLeery, que l'on a découvert les ravisseurs et le diplomate britannique.

«Cette loi a amorti l'état d'insurrection appréhendée, réplique Marc Lalonde. Elle a calmé l'hystérie collective, la terreur qui s'était emparée des gens. Le système était emballé et l'emballage a cessé avec la loi. Elle a ramené tout le monde à terre. On s'est ressaisi.»

«Ces 450 personnes ont été arrêtées pour pas grand chose, avoue l'ancien ministre de la Justice Jérôme Choquette, mais je ne verserai pas de trop grosses larmes. Je regrette pour certains, mais il y en a qui ont applaudi à l'annonce de la mort de Pierre Laporte. D'ailleurs, pour plusieurs, c'est un certificat de gloire d'avoir fait de la prison en 1970.»



Octobre 1970: une police omniprésente à Montréal, 450 arrestations sans mandat consécutives à la promulgation de la Loi des mesures de guerre par le gouvernement fédéral.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Un détenu d'Octobre accuse: Trudeau l'a voulu...

Charles Prévost a passé 21 jours en prison: «Le pire, c'est de ne pas savoir ce qui se passe»

MICHÈLE OUIMET

«C'est qui me reste 20 ans après? Une grande amertume.»

Charles Prévost, professeur de biochimie à l'Université de Montréal en 1970, a passé 21 jours en prison. Il faisait partie des quelque 450 personnes arrêtées le 16 octobre en vertu de la loi sur les mesures de guerre.

Deux policiers se sont présentés à son domicile à quatre heures du matin. Assez civilisés, ils lui ont demandé de le suivre en précisant qu'ils n'avaient pas besoin de mandat en vertu d'une loi spéciale.

Charles Prévost quitte alors sa femme et ses deux enfants pour suivre les policiers qui l'amènent à Parthenais. On prend sa photo, ses empreintes digitales et on l'enferme dans une cellule où il sera confiné 23 heures sur 24.

«Le pire, c'est de ne pas savoir ce qui se passe et d'ignorer combien de temps on sera détenu, se rappelle Charles Prévost. Dès le

début de mon incarcération, j'ai adopté une attitude de résistance. Nous étions complètement coupés du monde extérieur.»

Pourquoi Charles Prévost a-t-il été arrêté? Probablement parce qu'il avait étudié pendant six ans en Californie en pleine contestation de la guerre du Vietnam avant d'occuper son poste à l'Université de Montréal. Probablement aussi parce qu'il tentait de mettre sur pied un syndicat des professeurs à l'Université de Montréal tout en étant impliqué dans le mouvement étudiant, le comité ouvrier Saint-Henri et l'organisation des grandes manifestations telles McGill français et la loi 63.

«Pour la police, raconte-t-il, il n'y avait qu'un pas à franchir pour m'associer au FLQ. De toutes façons, tout ce qui bougeait ou revendiquait était associé au Front de libération par la police.»

Après avoir passé une semaine dans une petite cellule de six pieds sur dix, les détenus se met-

tent spontanément à protester contre leur incarcération. Munis d'ustensiles, ils tapent sur leurs barreaux. Alertés, les policiers arrivent mais Charles Prévost ne les voit pas venir. Il continue à frapper jusqu'à ce qu'il soit face à face avec un policier qui l'identifie alors comme un meneur. On le confine au «trou» pendant 24 heures, isolé, aveuglé par une lumière continue et muni d'une simple paillasse.

«Les autres détenus nous voyaient tout à coup disparaître et ça créait beaucoup d'insécurité.»

À son neuvième jour de détention, Charles Prévost et quelques autres détenus commencent une grève de la faim qui durera, dans son cas, jusqu'à sa libération. Ce jour là, un haut responsable de la prison — le directeur, croit Charles Prévost — le reçoit dans son bureau et lui apprend qu'il est libre. «C'était une discussion de salon. J'ai eu l'impression qu'on ne voulait pas que je garde une image négative.»

«Ces arrestations étaient inacceptables, non justifiées, complètement démesurées. Cette atteinte à des droits fondamentaux laisse des traces extrêmement longtemps. On avait tous les droits démocratiques dont jouit normalement une société et du jour au lendemain, oups! ça n'existe plus.»

Charles Prévost est amer car, affirme-t-il, c'est Pierre Elliott Trudeau qui a été le grand responsable de ce qui s'est passé. «C'est à cause de lui si cette vague d'arrestations a pris une telle envergure. Il en voyait les impacts à moyen et à long terme. Il voulait tuer dans l'oeuf toute velléité de mouvements indépendantiste et contestataire. Le Québec a pris 20 ans de retard et a perdu alors ses espoirs de changements.»

Gérald Godin

Gérald Godin, ex-ministre dans le gouvernement Lévesque, a aussi été arrêté dans la nuit du 16 octobre. Il a passé une semaine en prison. Mais il a eu sa revanche, précise-t-il. Lors des élections de

1976, il a battu Robert Bourassa dans son propre comté.

Aujourd'hui, 20 ans après, Gérald Godin est toujours en colère. Il était à cette époque journaliste à Québec-Press. «C'était comme une raffle de nuit effectuée par des SS, raconte-t-il. J'étais avec Pauline et cinq ou six policiers ont défoncé notre porte. J'ai pensé que la maison était en feu.»

«Je leur ai demandé s'ils avaient un mandat. Pas besoin de ça, m'ont-ils répondu, on a voté une loi cette nuit.»

Les policiers ne savaient pas trop quoi faire avec la chanteuse Pauline Julien, la compagne de Gérald Godin. «Un des policiers a dit à son collègue "Pauline Julien est ici, raconte Gérald Godin. On l'embarque-tu? Appelle le boss." Ce qu'ils ont fait et Pauline a aussi été arrêtée.»

«Ils nous ont tous deux reconduits à Parthenais. Avant de nous quitter, nous nous sommes embrassés et les policiers nous ont sifflé comme des vrais rockers. Jamais je ne l'oublierai.»

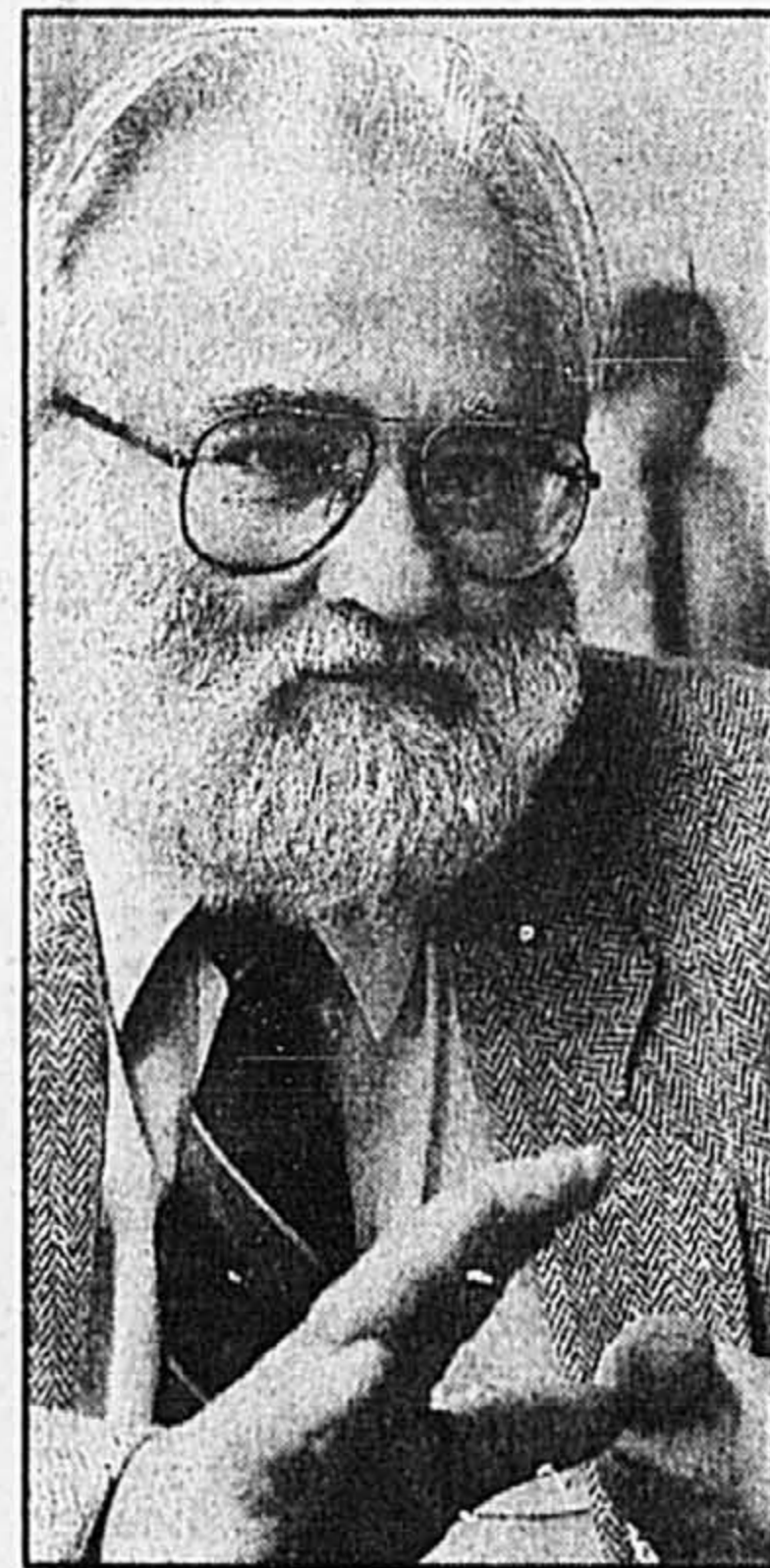


PHOTO JEAN COUPEL, La Presse

Charles Prévost

DEMAIN

La réflexion se poursuit
LES LIVRES SUR LA CRISE D'OCTOBRE



Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Vingt ans plus tard, comme si de rien n'était

On célèbre certains anniversaires pour se rejouir qu'une page soit définitivement tournée. Tel celui de l'Armistice, depuis 1918. Et dans l'avenir, sans doute, le 9 novembre qui rappellera l'ouverture du Mur de Berlin.



Il en est d'autres, par contre, qu'on s'abstient tacitement de commémorer. Comme pour oublier. Soit une défaite encore amère ou une victoire toujours inachevée. Par exemple, la bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759.

La Crise d'octobre 1970 appartient à cette catégorie d'événements dont la signification ne fait pas encore l'unanimité. Ce qui n'empêche pas, au contraire, journalistes et historiens d'épiloguer à profusion sur son déroulement exact. Ou sur la motivation et le rôle précis de ses principaux protagonistes. De même que sur ses conséquences.

Du côté du FLQ, les choses se sont passablement clarifiées au gré des enquêtes, des procès et des confidences des acteurs de cette opération d'agit-prop qui a tourné au drame.

On sait maintenant que cette soi-disant armée secrète — qui a ébranlé les fondements même de la démocratie canadienne —, ne regroupait en réalité qu'une trentaine de jeunes idéalistes ayant mal assimilé la pensée de Mao, de Franz Fanon et d'Albert Memmi. Ou l'exemple de Che Guevara.

On n'ignore pas non plus que ces apôtres trop naïfs d'une impossible révolution prolétarienne ne rêvaient pas vraiment de renverser le pouvoir à Québec. Leur objectif était déjà largement atteint avec la diffusion de leur évangile qui a rapidement sombré dans l'oubli après une éphémère heure de gloire à la télévision d'État.

On s'interroge encore, certes, sur les circonstances exactes de la mort de Pierre Laporte et sur les responsabilités individuelles des membres de la cellule Chénier. Mais nul ne peut plus ignorer maintenant que le temps n'a pas émoussé leur solidarité. Une profonde complicité qui, après vingt ans, leur fait encore assumer collectivement la paternité du geste de l'un des leurs.

Le temps a également permis de mesurer le désarroi de la police devant les premières manifestations du FLQ. Et l'inquiétude, voisine de l'hystérie, qui s'est emparée du gouvernement du Québec et des autorités de la ville de Montréal devant la réaction amusée, voire sympathique, de l'opinion publique. Du moins jusqu'à l'irruption de la tragédie dans ce qui n'apparaissait alors à plusieurs que comme un happening.

On s'entend généralement aussi pour reconnaître que la Crise d'octobre n'a pas changé grand chose à l'histoire du Québec. Elle n'a, en tout cas, pas permis au mouvement indépendantiste de brûler des étapes. Ni même, dix ans plus tard, de faire l'économie d'un référendum désastreux. Elle n'a cependant pas empêché non plus son développement par les voies démocratiques qui se traduisait, dès 1976, par l'accession au pouvoir du Parti québécois.

Une des conséquences directes des événements de 1970 aura peut-être été de mettre en lumière un des aspects contradictoires de l'image de Pierre Trudeau. Et, avec le recul, l'ampleur de son échec et le facteur de distorsion qu'il aura été dans l'histoire canadienne.

Porté au pinacle en tant que champion des droits démocratiques, il demeurera dans la mémoire collective des Québécois comme le responsable de la suspension des libertés individuelles.

Certes, la pauvreté des informations disponibles à l'époque ont pu servir d'alibi à la proclamation de la Loi des mesures de guerre et aux excès des mesures répressives employées. Mais ces justifications a posteriori n'altèrent en rien le sentiment généralement répandu aujourd'hui que Pierre Trudeau a voulu se servir de la Crise d'octobre pour briser définitivement le noyau indépendantiste. Et même discréditer l'ensemble du mouvement nationaliste au Québec.

On sait maintenant que la manœuvre a fait long feu. Mais l'acharnement de l'ancien chef libéral contre le Québec depuis 1970 donne un relief singulier au fiasco total de toute son action dans ce domaine. De même, incidemment, qu'en ce qui a trait à la plupart de ses autres grands objectifs politiques comme « la société juste » et la fin des disparités régionales.

Déterminé à infléchir définitivement le cours des événements au chapitre de l'unité dite nationale, Pierre Trudeau n'aura tout au plus réussi qu'à le faire dévier de façon provisoire.

Grâce à sa prodigieuse intelligence, à la force de sa volonté et au charisme de sa puissante personnalité, il sera parvenu, le temps de son règne, à créer l'illusion du bilinguisme officiel au Canada. Plus encore, en réalisant un coup de force constitutionnel sans précédent dans les annales canadiennes, il aura réussi à rapatrier la constitution canadienne. Et même à y inclure une charte de droits et libertés individuelles qui devait, entre autres mérites, protéger définitivement les droits des minorités linguistiques partout au Canada. Y compris au Québec.

Il aura suffi que Trudeau disparaisse de la scène pour que renaissent les vieux démons qu'il croyait bien avoir exorcisés. Et que se déchinent ceux qu'il avait lui-même engendrés. Comme la dislocation profonde du fédéralisme canadien après le rapatriement de la constitution sans l'accord du Québec. Et les déchirements irréparables résultant d'une tentative de réconciliation qui n'a pas réussi.

Tout se passe maintenant comme si l'histoire reprenait sa route là où Pierre Trudeau a vainement tenté de la faire bifurquer. Le Canada anglais et le Québec prennent conscience de la fragilité, voire de la nocivité, d'un mariage contre nature. Et chacun se prépare ou se résigne, en toute sérénité ou avec mauvaise grâce, à réfléchir sur les termes d'une nouvelle forme d'association.

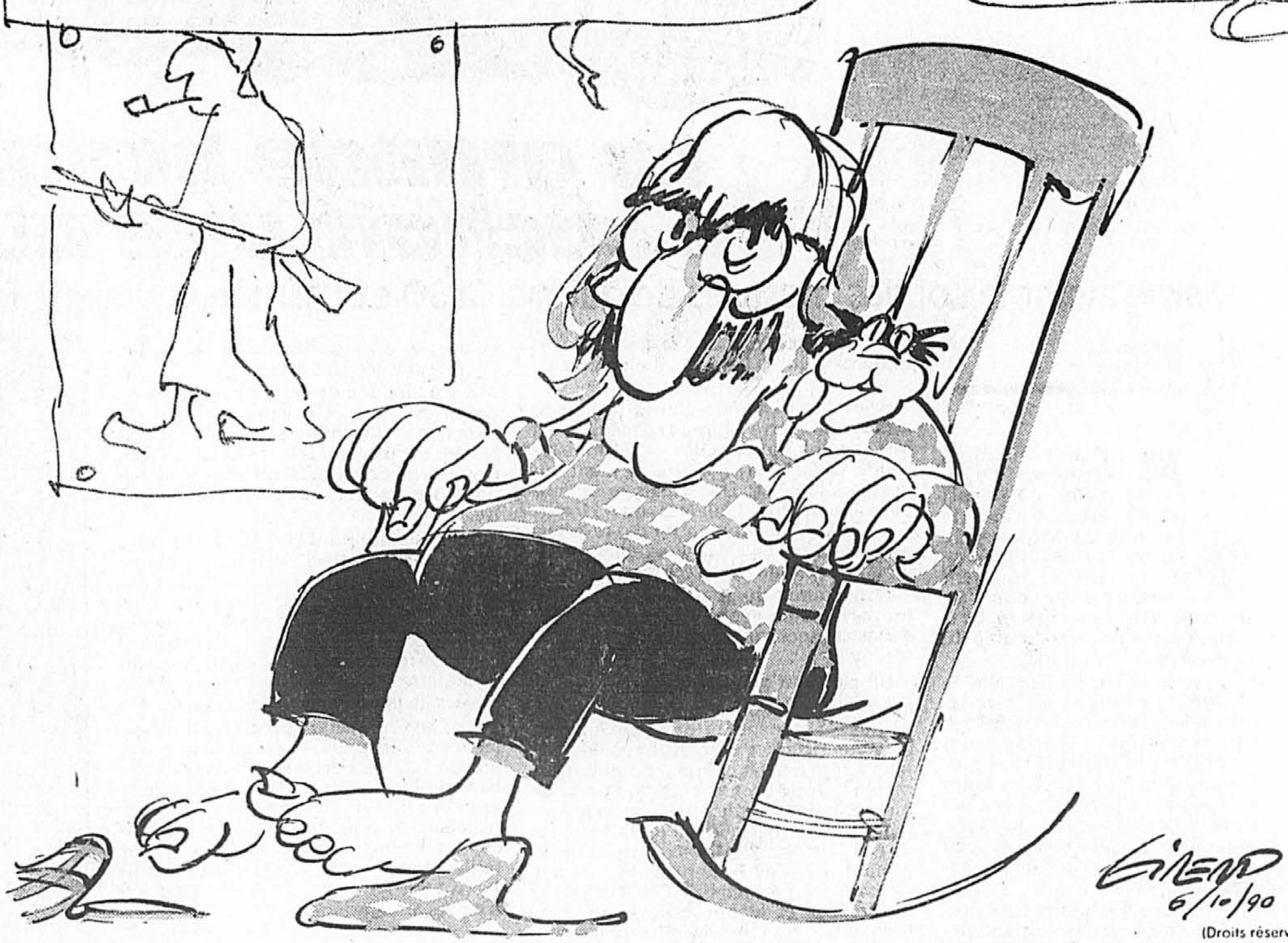
En fait, six ans seulement après la démission de l'ancien premier ministre, le Canada n'a jamais été aussi près de l'éclatement souhaité par le FLQ en 1970. Mais contrairement au style de contestation prôné par les ravisseurs de James Cross et de Pierre Laporte, toute cette remise en question s'effectue dans le plus grand respect des règles démocratiques. C'est probablement là la plus éloquente riposte du Québec au FLQ et à Pierre Trudeau qui n'ont réussi ni à accélérer ni à empêcher la suite normale des événements. Et peut-être aussi la principale conclusion à retenir de la Crise d'octobre.

Pierre GRAVEL

Parce que le cahier Plus a été consacré à la Crise d'octobre, la chronique de Marcel Desjardins sera publiée mardi, de même que celle de notre collaborateur Jacques Dufresne. Demain, Claude Masson commentera en éditorial le remaniement ministériel annoncé par le premier ministre du Québec.

À VOIR JACQUES HEBERT ET SES COLLÈGUES FOUTRE LE BORDEL AU SENAT, ÇA M'RAPPELLE LE BON VIEUX TEMPS ET ÇA M'DONNE LE GOÛT DE REPRENDRE DU SERVICE, STIE!

MICHEL!... TES PANTOUFLIÈRES TU VAS PRENDRE FROID!



M. Trudeau s'expliquait à la télé...

Quelque 12 heures après avoir invoqué la Loi sur les mesures de guerre, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau expliquait à la population, sur les ondes de la Société Radio-Canada, les raisons qui ont poussé son gouvernement à recourir à de telles mesures d'exception. Nous reproduisons de larges extraits de cette déclaration.

« Les heures que nous vivons sont d'une gravité exceptionnelle. Un groupe d'extrémistes a décidé de s'attaquer par la violence et le terrorisme à la liberté et à l'unité du pays. Des menaces pèsent sur la vie de deux hommes innocents. Ces questions sont extrêmement sérieuses, et je me dois de vous entretenir de la situation et des mesures que le gouvernement a prises pour y faire face.

« Ce qui s'est produit à Montréal, au cours des deux dernières semaines, n'est pas sans précédent. Cela est arrivé ailleurs dans le monde à plusieurs reprises, et pourrait se produire dans d'autres régions du pays. Mais les Canadiens ont toujours cru que de tels événements ne pourraient survenir ici; c'est pourquoi nous en sommes si bouleversés.

« Notre présomption était peut-être naïve, mais elle s'expliquait aisément, parce que la démocratie est solidement enracinée chez nous, et parce que nous avons toujours attaché le plus grand prix à la liberté individuelle.

(...)

« Les gouvernements du Canada et du Québec se sont fait dire par des groupes de révolutionnaires que, si l'on ne donne pas suite à leurs demandes, deux hommes seront assassinés. Les ravisseurs prétendent agir ainsi pour attirer l'attention sur des cas d'injustice sociale. Mais l'attention de qui veulent-ils attirer? Celle du gouvernement du Canada? Celle du gouvernement du Québec? Tous les gouvernements du pays sont parfaitement conscients qu'il existe des problèmes sociaux à la fois graves et complexes.

(...)

« Ces victimes qui ont été enlevées, qui sont-elles? Pour les familles éprouvées, ce sont des maris et des pères. Pour les ravisseurs, ils ne sont que des moyens de chantage. Ces ravisseurs en effet auraient pu s'emparer de n'importe qui, de vous, de moi, ou même d'un enfant. Leur but est d'exploiter les sentiments de compassion que nous ne pouvons pas manquer d'éprouver dans de telles circonstances, et de forcer cette sympathie à servir la violence de leurs ambitions révolutionnaires.

« Qu'est-ce que demandent ces gens en retour de la vie de leurs otages? Plusieurs choses. Entre autres, ils exigent que soient publiés leurs griefs, comme s'il suffisait de lancer des slogans et

des injures pour régler les problèmes de l'univers et pour rallier l'opinion à leur cause.

« Ils exigent aussi que leur soit sacrifiée par la police une personne qui aurait, selon eux, contribué à l'arrestation légale et à la juste condamnation de certains criminels de leurs amis.

« Ils exigent aussi de l'argent.

« Ils exigent encore plus. Que soient libérés de prison 17 criminels et que soient retirées les accusations portées contre 6 autres hommes, les uns et les autres étant qualifiés par eux de « prisonniers politiques ». Qui sont-ils, ces individus qu'on voudrait nous faire passer pour des patriotes et des martyrs? Je vais vous le dire.

« Trois d'entre eux ont été condamnés pour meurtre; cinq autres ont été mis en prison pour homicide involontaire; un autre a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité après s'être reconnu coupable de nombreux délits en rapport avec des explosions à la bombe; un autre encore a été déclaré coupable de 17 vols à main armée; deux autres ont été libérés sur parole, mais sont de nouveau incarcérés et subissent leur procès sous des inculpations de vols.

« Et on voudrait nous faire croire que ces gens ont été victimes d'injustices, qu'ils ont été emprisonnés à cause de leurs opinions politiques et qu'ils méritent d'être libérés.

« La responsabilité de décider si l'un ou l'autre de ces prisonniers devrait être élargi appartient au gouvernement fédéral. C'est une responsabilité que le gouvernement assumera conformément aux dispositions de la loi. Mais céder aux pressions de ces ravisseurs qui exigent l'élargissement des détenus ne serait pas seulement abdiquer cette responsabilité, mais provoquerait un accroissement de l'activité terroriste au Québec.

(...)

« Le FLQ détient comme otages dans la région de Montréal deux hommes, un diplomate britannique et un ministre du gouvernement québécois. On menace de les assassiner. Si les gouvernements cédaient à ce grossier chantage, la loi de la jungle finirait alors par supplanter nos institutions juridiques, qui se désagrégeraient graduellement. Car enfin, si, comme certains le suggèrent, on avait accédé cette fois-ci aux exigences des terroristes, quitte à exercer « la prochaine fois » une sévérité et une vigilance accrues, on n'aurait fait que retarder l'échéance. Demain, la victime aurait été un gérant de caisse populaire, un fermier, un enfant. C'aurait été, dans tous les cas, un membre de votre famille.

« Est-ce alors seulement qu'il aurait fallu s'opposer au chantage? Combien d'enlèvements aurait-il fallu avant de dire non aux ravisseurs? L'his-

toire ne nous a-t-elle pas suffisamment éclairés sur ces pays qui ont payé cher une complaisance de cet ordre, trop longtemps entretenue? En décidant de prévenir une telle éventualité, le gouvernement n'entend pas seulement défendre un principe important, il veut protéger, des périls auxquels j'ai fait allusion, la vie de tous les citoyens.

(...)

« Au cours des douze derniers jours, les gouvernements du Canada et du Québec se sont constamment consultés. La ligne de conduite qui a été adoptée a reçu l'appui complet des deux gouvernements et des autorités municipales de Montréal. Dans le but de sauver la vie de Monsieur Cross et celle de Monsieur La-



porte, nous avons établi un contact indirect avec les ravisseurs.

« Les ravisseurs n'ont pas encore accepté notre offre d'un sauf-conduit vers un pays de leur choix en retour de la liberté des otages. Ils n'ont pas encore accepté non plus l'offre du gouvernement du Québec de recommander la libération conditionnelle de cinq détenus éligibles à ce privilège.

« Si nous avons offert un sauf-conduit, c'est uniquement parce que M. Cross et M. Laporte pourraient identifier leurs ravisseurs et contribuer à leur éventuelle condamnation. De cette façon, nous éliminons donc les motifs que ces derniers pourraient avoir de faire mourir leurs otages.

« Pour survivre, toute société démocratique doit pouvoir se débarrasser du cancer que représente un mouvement révolutionnaire armé, voué à la destruction des fondements mêmes de notre liberté.

« Pour cette raison, après avoir examiné la situation, et compte tenu des requêtes du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal, le gouvernement du Canada décide de proclamer la Loi sur les mesures de guerre. Ceci a été fait à 4 heures ce matin, afin de permettre aux autorités de prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour

tenir en échec tous ceux qui préconisent la violence, ou l'exercent, à des fins politiques.

« La Loi sur les mesures de guerre accorde au gouvernement des pouvoirs très étendus. Elle met aussi en suspens l'application de la Déclaration canadienne des droits de l'homme. Je peux vous assurer que ce n'est pas de gaieté de cœur que le gouvernement assume de tels pouvoirs. Il ne s'y est résolu que lorsqu'il est devenu évident que la situation ne pouvait plus être maîtrisée autrement. Les pouvoirs que leur confère la Loi sur les mesures de guerre permettront aux gouvernements de parer aux dangers très graves que représentent pour la société les organisations terroristes. Le droit criminel, dans son état actuel, est insuffisant face à l'action du terrorisme systématique.

« Par conséquent, il a été accordé à la police certains pouvoirs extraordinaires qui lui permettront de faire un travail de détection plus efficace, et d'éliminer le FLQ ou tout autre groupe préconisant l'usage de la violence à des fins politiques. Ces groupes et l'appartenance à de tels groupes ont été déclarés illégaux. Ces pouvoirs comprennent le droit de procéder sans mandat à des perquisitions ou à des arrestations, de détenir des suspects sans avoir à porter immédiatement contre eux des accusations précises, et de recourir à la détention sans cautionnement.

« Ce sont là de très amples pouvoirs, qui ne me sourient pas plus qu'à vous, j'en suis sûr. Mais, sans eux, la police ne pourrait pas avoir raison de ces individus qui se sont voués au renversement de notre régime démocratique par la violence.

« Le gouvernement est conscient de sa grave responsabilité en intervenant dans l'exercice de certaines libertés, et il répondra de ses actions devant le peuple. D'autre part, il révoquera cette proclamation la plus tôt possible, compte tenu de son obligation de protéger l'État contre l'insurrection.

(...)

« Ceux qui ont déclenché cette série d'événements dramatiques l'ont fait dans le dessein de briser notre société et de déchirer notre pays; c'est le contraire qui arrivera, j'en suis sûr. Le résultat de leur action ce sera une société plus forte dans un pays plus uni. Ils voulaient nous diviser, ils auront fait notre union.

« Je comprends l'inquiétude de tant de Canadiens. Plusieurs d'entre vous sont bouleversés, et cela s'explique. Je veux vous assurer que les autorités ont la situation en main. Nous faisons tout ce qui doit être fait. Tous les niveaux de gouvernement au pays sont prêts à agir dans l'intérêt du salut public. »

LE MANIFESTE DU FLQ

«Le Front de Libération du Québec n'est pas le messie, ni un Robin des Bois des temps modernes. C'est un groupement de travailleurs québécois qui sont décidés à tout mettre en œuvre pour que le peuple québécois prenne définitivement en mains son destin.

«Le Front de Libération du Québec veut l'indépendance totale des Québécois, réunis dans une société libre et purgée à jamais de sa clique de requins voraces, les «big-boss» patronneux et leurs valets qui ont fait du Québec leur chasse-gardée du cheap labor et de l'exploitation sans scrupules.

«Le Front de Libération du Québec n'est pas un mouvement d'agression, mais la réponse à une agression, celle organisée par la haute finance par l'entremise de marionnettes des gouvernements fédéral et provincial (le show de la Brinks, le bill 63, la carte électorale, la taxe dite de «progrès social» (sic), power corporation, l'assurance-médecin, les gars de Lapalme...).

«Le Front de Libération du Québec s'auto-finance d'impôts volontaires (sic) prélevés à même les entrees d'exploitation des ouvriers (banques, compagnies de finance, etc...).

«Les puissances d'argent du statu quo, la plupart des tuteurs traditionnels de notre peuple, ont obtenu la réaction qu'ils espéraient, le recul plutôt qu'un changement pour lequel nous avons travaillé comme jamais: pour lequel on va continuer à travailler.

René Lévesque, 29 avril 1970.

«Nous avons cru un moment qu'il valait la peine de canaliser nos énergies, nos impatiences comme le dit si bien René Lévesque, dans le Parti québécois, mais la victoire libérale montre bien que ce qu'on appelle démocratie au Québec n'est en fait et depuis toujours que la «democracy» des riches. La victoire du Parti libéral en ce sens n'est en fait que la victoire des faiseurs d'élections Simard-Cotroni. En conséquence, le parlementarisme britannique, c'est bien fini, et le Front de Libération du Québec ne se laissera jamais distraire par les miettes électorales que les capitalistes anglosaxons lancent dans la basse-cour québécoise à tous les quatre ans. Nombre de Québécois ont compris et ils vont agir. Bourassa dans l'année qui vient va prendre de la maturité: 100 000 travailleurs révolutionnaires organisés et armés!

«Oui il y en a des raisons à la victoire libérale. Oui il y en a des raisons à la pauvreté, au chômage, aux taudis, au fait que vous M. Bergeron de la rue Visitation et aussi vous M. Legendre de Ville de Laval qui gagnez 10 000 dollars par année, vous ne vous sentiez pas libres en notre pays le Québec.

«Oui il y en a des raisons, et les gars de la Lord, les connaissances les pêcheurs de la Gaspésie, les travailleurs de la Côte Nord, les mi-

neurs de la Iron Ore, de Québec Cartier Mining, de la Noranda les connaissent eux aussi ces raisons. Et les braves travailleurs de Cabano que l'on a tenté de fourrer une fois de plus en savent des tas de raisons.

«Oui il y en a des raisons pour que vous, M. Tremblay de la rue Panet et vous, M. Cloutier qui travaillez dans la construction à Saint-Jérôme, vous ne puissiez vous payer des «vaisseaux d'or» avec de la belle zizique et tout le fling flang comme l'a fait Drapeau-l'aristocrate, celui qui se préoccupe tellement des taudis qu'il a fait placer des panneaux de couleurs devant ceux-ci pour ne pas que les riches touristes voient notre misère.

«Oui il y en a des raisons pour que vous Madame Lemay de St-Hyacinthe vous ne puissiez vous payer des petits voyages en Floride comme le font avec notre argent tous les sales juges et députés.

«Les braves travailleurs de la Vickers et ceux de la Davie Ship les savent les raisons, eux à qui l'on n'a donné aucune raison pour les crisser à la porte. Et les gars de Murdochville que l'on a écrasés pour la seule et unique raison qu'ils voulaient se syndiquer et à qui les sales juges ont fait payer plus de deux millions de dollars parce qu'ils avaient voulu exercer ce droit élémentaire. Les gars de Murdochville la connaissent la justice et ils en connaissent des tas de raisons.

«Oui il y en a des raisons pour que vous, M. Lachance de la rue Ste-Marguerite, vous alliez noyer votre désespoir, votre rancœur et votre rage dans la bière du chien à Molson. Et toi, Lachance fils avec tes cigarettes de mari...

«Oui il y en a des raisons pour que vous, les assistés sociaux, on vous tienne de génération en génération sur le bien-être social. Il y en a des tas de raisons, les travailleurs de la Dompntar à Windsor et à East Angus les savent. Et les travailleurs de la Squibb et de la Ayers et les gars de la Régie des Alcools et ceux de la Seven Up et de Victoria Precision, et les cols bleus de Laval et de Montréal et les gars de Lapalme en savent des tas de raisons.

«Les travailleurs de Dupont of Canada en savent eux aussi, même si bientôt ils ne pourront que les donner en anglais (ainsi assimilés, ils iront grossir le nombre des immigrants Néo-Québécois, enfants chéris du bill 63).

«Et les policiers de Montréal auraient dû les comprendre ces raisons, eux qui sont les bras du système; ils auraient dû s'apercevoir que nous vivons dans une société terrorisée parce que sans leur force, sans leur violence plus rien ne fonctionnait le 7 octobre!

«Nous en avons soupé du fédéralisme canadien qui pénalise les producteurs laitiers du Québec pour satisfaire aux besoins anglosaxons du commonwealth;

«qui maintient les braves chauffeurs de taxis de Montréal dans un état de demi-esclaves en protégeant honteusement le monopole exclusif de l'écoeurent Murray-Hill et de son propriétaire-assassin Charles Hershorn et de son fils Paul qui, à maintes reprises, le soir du 7 octobre, arracha des mains de ses employés le fusil de calibre 12 pour tirer sur les chauffeurs et blesser ainsi mortellement le caporal Dumas, tué en tant que manifestant;

«qui pratique une politique insensée des importations en jetant un à un dans la rue les petits salariés des Textiles et de la Chaussure, les plus bafoués au Québec, aux profits d'une poignée de maudits «money-makers» roulant cadillac;

«qui classe la nation québécoise au rang des minorités ethniques du Canada.

«Nous en avons soupé, et de plus en plus de Québécois également, d'un gouvernement de mitaines qui fait mille et une acrobaties pour charmer les millionnaires américains et les suppliant de venir investir au Québec, la Belle Province où des milles carrés de forêts remplies de gibiers et de lacs poissonneux sont la propriété de ces mêmes seigneurs tout-puissants du XX^e siècle;

«d'un hypocrite à la Bourassa qui s'appuie sur les blindés de la Brinks, véritable symbole de l'occupation étrangère au Québec, pour tenir les pauvres «natives» québécois dans la peur de la misère et du chômage auxquels nous sommes tant habitués;

«de nos impôts que l'envoyé d'Ottawa au Québec veut donner aux boss anglophones pour les «inciter», ma chère, à parler français, à négocier en français: repeat after me: «cheap labor main d'oeuvre à bon marché»;

«des promesses de travail et de prospérité, alors que nous serons toujours les serviteurs assidus et les lèche-bottes des big-shot, tant qu'il y aura des Westmount, des Town of Mount-Royal, des Hams-tead, des Outremont, tous ces véritables châteaux-forts de la haute finance de la rue St-Jacques et de Wall-Street, tant que nous tous, Québécois, n'aurons pas chassé par tous les moyens, y compris la dynamite et les armes, ces big-boss de l'économie et de la politique, prêts à toutes les bassesses pour mieux nous fourrer.

«Nous vivons dans une société d'esclaves terrorisés, terrorisés par les grands patrons, Steinberg, Clark, Smith, Neople, Timmins, Geoffrion, J.L. Lévesque, Hershorn, Thompson, Nesbitt, Desmarais, Kierans (à côté de ça, Rémi Popol la garcette, Drapeau le dog, Bourassa le serin des Simard, Trudeau la tapette, c'est des peanuts!)

«Terrorisés par l'Église capitaliste romaine, même si ça paraît de moins en moins (à qui appartient la Place de la Bourse?), par les paiements à rembourser à la Household Finance, par la publicité

des grands maîtres de la consommation, Eaton, Simpson, Morgan, Steinberg, General Motors...; terrorisés par les lieux fermés de la science et de la culture que sont les universités et par leurs singes-directeurs Gaudry et Dorais et par le sous-singe Robert Shaw.

«Nous sommes de plus en plus nombreux à connaître et à subir cette société terroriste et le jour s'en vient où tous les Westmount du Québec disparaîtront de la carte.

«Travailleurs de la production, des mines et des forêts; travailleurs des services, enseignants et étudiants, chômeurs, prenez ce qui vous appartient, votre travail, votre détermination et votre liberté. Et vous, les travailleurs de la General Electric, c'est vous qui faites fonctionner vos usines; vous seuls êtes capables de produire; sans vous, General Electric n'est rien!

«Travailleurs du Québec, commencez dès aujourd'hui à reprendre ce qui vous appartient; prenez vous-mêmes ce qui est à vous. Vous seuls connaissez vos usines, vos machines, vos hôtels, vos universités, vos syndicats; n'attendez pas d'organisations-miracle!

«Faites vous-mêmes votre révolution dans vos quartiers, dans vos milieux de travail. Et si vous ne le faites pas vous-mêmes, d'autres usurpateurs technocrates ou autres remplaceront la poignée de fumeurs de cigares que nous connaissons maintenant et tout sera à refaire. Vous seuls êtes capables de bâtir une société libre.

«Il nous faut lutter, non plus un à un, mais en s'unissant, jusqu'à la victoire, avec tous les moyens que l'on possède comme l'ont fait les Patriotes de 1837-1838 (ceux que notre sainte mère l'Église s'est empressée d'excommunier pour mieux se vendre aux intérêts britanniques).

«Qu'aux quatre coins du Québec, ceux qu'on a osé traiter avec dédain de lousy French et d'alcooliques entreprennent vigoureusement le combat contre les matraqueurs de la liberté et de la justice et mettent hors d'état de nuire tous ces professionnels du hold-up et de l'escroquerie: banquiers, businessmen, juges et politiciers vendus...

«Nous sommes des travailleurs québécois et nous irons jusqu'au bout. Nous voulons remplacer avec toute la population cette société d'esclaves par une société libre, fonctionnant d'elle-même et pour elle-même, une société ouverte sur le monde.

«Notre lutte ne peut être que victorieuse. On ne tient pas longtemps dans la misère et le mépris un peuple en réveil.

«Vive le Québec libre!
«Vive les camarades prisonniers politiques!
«Vive la révolution québécoise!
«Vive le Front de Libération du Québec!»

Lysiane Gagnon



Le point tournant

Le point tournant de la crise d'octobre ne fut pas l'arrivée des tanks à Montréal. Ni la proclamation de la loi des mesures de guerre. Le point tournant survint un dimanche, aux petites heures du matin, quand le cadavre de Pierre Laporte fut découvert.

Pour le week-end, j'étais chez des amis qui avaient un chalet dans les Laurentides. Le samedi soir, à table, tout le monde avait discuté chaudement des «événements». La plupart des convives étaient des électeurs péquistes, plutôt sympathiques aux objectifs du FLQ sinon à leurs méthodes. Il flottait quand même dans l'air une sorte de complicité envers ces Robin des Bois qui faisaient un tel pied de nez aux pouvoirs établis.

Autour de cette table, tout le monde était jeune, et l'époque, turbulente et passionnée: on croyait encore aux vertus des révolutions cubaine et algérienne, et aux enseignements de Mao, Fanon et Marcuse. Même si l'identité des felquistes n'était pas connue, il ne serait venu à l'idée de personne de voir dans ces enlèvements un complot d'origine étrangère: tout le monde pressentait que ces felquistes n'avaient fait que mettre en pratique des idées qui couraient partout.

En ce temps-là, il n'y avait pas de discussion politique qui ne débouchât sur la question de la violence: était-ce la seule voie du changement réel? Je faisais partie de ceux qui réprouvaient absolument le recours à la violence dans une société démocratique comme la nôtre, mais je connaissais beaucoup de gens qui étaient convaincus que le système électoral était fondamentalement vicié. (Six mois auparavant, le PQ, avec 24 p.cent des voix, avait récolté seulement sept sièges sur 108).

La discussion se poursuivit tard dans la nuit, sur le mode abstrait et théorique évidemment. (Nai-veté ou «wishful thinking», tout le monde était convaincu que rien n'arriverait aux deux otages.) Je dormais profondément quand l'une des mes amies a fait irruption dans ma chambre en pleurant à chaudes larmes. «Ils l'ont tué! Ils l'ont tué!», hurlait-elle, jamais plus je ne voterai pour le PQ!»

En bas, dans le salon, tout le monde, brutalement revenu sur terre, était en larmes ou en état de choc. Un homme était mort. Au flou romantique, succéda le dégoût. Le FLQ mourut à cet instant.

Plus de dix ans plus tard, j'eus l'occasion de mesurer à quel point la blessure était encore vive au sein de la société. La mère des frères Rose mourut d'un cancer, sans que son fils Paul, qui purgeait encore sa peine de prison, n'eût reçu l'autorisation d'aller lui rendre une ultime visite sur son lit de mort. Cette cruauté inutile me scandalisait: il n'y a rien d'incompatible à être à la fois contre le terrorisme et en faveur d'un traitement humain pour les prisonniers.

Je suis allée aux funérailles, et de retour au journal, j'ai écrit, à chaud, une chronique très émotionnelle, hantée par la mort — toute mort renvoie à ses propres deuils —, et teintée par l'indignation que je ressentais à l'idée qu'on avait empêché un homme d'aller embrasser sa mère une dernière fois. C'était au fond une chronique qui n'avait rien à voir avec la politique ni avec la crise d'octobre. Dans la soirée, j'ai réalisé que le ton en était équivoque, mais c'était trop tard, les presses tournaient.

Le lendemain, à mon arrivée au journal, la téléphoniste m'a donné, en même temps qu'un sourire reconfortant, une énorme liasse de messages téléphoniques hostiles. Toute la journée, le téléphone ne dérogait pas. Vinrent ensuite l'avalanche de lettres, de lecteurs furieux et blessés, protestant contre ce qu'ils avaient interprété comme de l'indifférence à la mort de Pierre Laporte. Ils avaient raison, mais que pouvais-je faire?

Je le dis bien humblement. Jamais, dans toutes mes années de métier, n'ai-je reçu autant de réactions négatives. Le pire, c'étaient les témoignages positifs — fondés eux aussi sur l'équivoque. Les (rares) lecteurs qui voulaient me féliciter pour cette chronique qu'ils croyaient, à tort, sympathique aux assassins de Pierre Laporte, avaient tous quelque chose de pervers ou d'extrêmement marginal.

Je n'ai, au fond, jamais changé d'idée sur le terrorisme politique. A 20 ans, j'ai envoyé à la revue *Parti-Pris* un texte contre la violence politique — refusé parce qu'il n'entraînait pas dans la ligne idéologique de la revue. J'étais contre les premiers FLQ des années 60, et, pour les mêmes raisons, contre les warriors cet été. Si ces derniers n'avaient pas été armés, et s'ils n'avaient pas terrorisé leurs voisins après avoir terrorisé pendant deux ans leur propre communauté, j'aurais réagi différemment.

Hélas, ce vingtième anniversaire voit affluer les révisionnistes de tout poil, qui tentent de transformer cet épisode en glorieuse aventure et les felquistes en héros romantiques, quand ils ne tombent pas dans le délire paranoïaque des théories de la conspiration.

Je suis estomaquée, et franchement dégoûtée, par la façon dont certains ex-felquistes parlent aujourd'hui de leurs anciens otages. La mort de Laporte était, selon Jacques Lanctôt, une «erreur stratégique majeure». Une erreur stratégique? La mort d'un homme? Pour Jacques Cossette-Trudel, c'était «une exécution ratée», une «éjaculation précoce», inspirée par une «violence (qui allait éclater) comme un orgasme» (sic, sic et resic). Quant à James Cross, il fut, écrit Cossette-Trudel, «exproprié», et son plus grand malheur aura été de «rater une partie de bridge» et de «manger à la québécoise pendant 59 jours». A ce cynisme de pacotille, je préfère la réserve obstinée d'un Francis Simard, qui se contente de répéter que la cellule Chénier est responsable de la mort de Laporte, qu'elle ait été accidentelle ou non. «Son enlèvement n'a pas été accidentel», dit-il. C'est en effet le détail important.

Le professeur Weinmann, quant à lui, opine que «la crise d'octobre fut l'an zéro du Québec (et) la naissance de la nation québécoise». Autre sottise qui n'a rien à voir avec la réalité. Le FLQ fut au contraire le principal obstacle auquel se heurta le mouvement indépendantiste. De 1963 à 1970, René Lévesque, et les autres leaders indépendantistes démocrates, ne cessèrent de se dissocier du terrorisme, et ils avaient raison: après des années de patient travail de persuasion, le PQ gagna. Qui dit que le PQ aurait rallié une majorité si le FLQ avait encore été actif en 1976?

La contribution du FLQ à l'évolution politique du Québec aura peut-être été de faire passer le PQ, en comparaison, pour une organisation modérée. C'est assez mince comme contribution. Quant à l'impact sur la scène internationale, le «Vive le Québec libre» de De Gaulle, en 1967, aura fait plus — et avec infiniment moins de dégâts — que les bombes et les assassinats pour faire connaître le mouvement indépendantiste québécois.

Crise d'octobre — crise d'Oka

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale

Je n'ai pratiquement rien vu de la Crise d'octobre. Ni les tanks, ni les arrestations, ni le communiqué lu à la télévision.

Rien su de la police méprenant un livre sur le cubisme pour un manuel sur la révolution, ni Madame Cross implorant les felquistes d'emporter les pilules anti-haute pression de son mari. A l'époque, j'ignorais tout cela.

À l'époque, j'étudiais la littérature dans l'ouest canadien. J'étais à mille lieues non seulement du Québec, mais de toute dure réalité politique. (A 20 ans, j'étais bien davantage du côté de la poésie que de la politique). J'ai donc vécu la Crise d'octobre comme la majorité du Canada «profond»: avec un mélange d'horreur et d'incrédulité généralement réservé aux événements qui se passent... ailleurs.

Vingt ans plus tard, je ne m'étonne plus de ce qui s'est passé. Ni du cafoillage des felquistes, ni de la répression policière, ni de l'arrogance de Trudeau. Je métonne, plutôt, qu'il ait fallu attendre 20 ans avant de revenir sur la question. J'ai l'impression que nous avons traité cette affaire, ici au Québec, comme un parent traiterait un enfant délinquant. En la protégeant quelque peu, en en parlant le moins possible et, au moment propice, en la réintégrant, mine de rien, dans le rang familial.

On a chuchoté pendant des années au Québec sur les événements d'octobre comme les membres d'une famille chuchotent, partagés entre la déception et l'affection, sur la «honte» de la famille. Et puis, un jour, alors que fiston a

grandi, muri et changé ses vilaines manières, et que la famille a, de toute façon, bien d'autres chats à fouetter, voici l'ex-délinquant qui rebondit à la table familiale, avec à peine un toussotement pour souligner le malaise que tout le monde ressent mais que tout le monde s'empresse d'oublier.

Ce genre de doux purgatoire, il n'y a que le giron familial pour le permettre. Et le Québec. Pouvez-vous imaginer un autre endroit au monde où les auteurs d'actes terroristes, après avoir purgé une peine sévère, auraient droit à autant de considérations? Pas moi. Je ne dis pas qu'il faudrait faire autrement. Je ne dis pas qu'il faille retirer les micros (ou les jobs) à Paul Rose, Francis Simard et Jacques Lanctôt. Pas du tout. Je dis seulement que le long silence qui a entouré la Crise d'octobre, suivi de cette attention soudaine et toute sentimentale (je pense à l'émission spéciale présentée à Télé-métropole il y a deux semaines), sont révélateurs de qui nous sommes. De cette capacité infinie que nous avons de serrer les rangs autour de la famille québécoise.

C'est le côté charmant de notre histoire. Moins drôle, par contre, est l'espèce de désresponsabilisation qui accompagne ce repli sur soi. Certes, on sort aujourd'hui le squelette du placard. Mais pour dire quoi? Que le problème n'est pas tant la démesure felquiste (qui serait, comme chez les enfants, en partie accidentelle) mais plutôt la démesure fédérale. Le message, ici, est le suivant: la faute ne nous appartient pas vraiment.

Cette désresponsabilisation n'est pas unique à la Crise d'octobre. Chaque crise majeure au Québec, chaque descente aux enfers — Crise d'octobre, Polytechnique, crise d'Oka — ravive le même phénomène. Affolement, d'abord. Intervention policière ou armée, ensuite. Ratisage quasi maniaque des détails de l'événement. Et puis, le silence. Sur le fond du problème.

Ce qui m'amène à l'épineux sujet d'Oka. Epineux parce qu'encore si brûlant. Epineux aussi parce que cette crise remet en cause non seulement le rôle de l'État, de la police et des médias — comme d'ailleurs l'a fait la Crise d'octobre — mais aussi, le rapport avec les autochtones. C'est la première fois au Québec que nous nous confrontons, en fait, à quelque chose qui est plus gros que nous-mêmes. A quelque chose qui dépasse notre histoire, ou le sentiment que nous en avons.

Epineux surtout parce qu'il s'est créé des divisions profondes tout le long de cette crise. Des divisions qui dépassent la simple divergences d'opinions et laissent, dans leur foulée, beaucoup de ressentiment. Comme pour la Crise d'octobre, c'est la réaction à l'événement, bien plus que l'événement comme tel, qui est ici trouble et mystérieuse. Que s'est-il donc passé?...

Personnellement, ce qui m'a troublé durant cette crise c'est l'aspect frileux du débat, le peu de place, finalement, pour l'opinion divergente ou extérieure. Très vite, tenir une position qui n'était pas celle du gouvernement équivalait à être anti-québécois (j'ai reçu des lettres me demandant si je ne serais pas, au fond, anglophone ou amérindienne) ou anti-démocratique.

Il fallait, bien sûr, dénoncer les Warriors. La question n'est pas là. Mais cette obsession pour les Warriors n'a-t-elle pas fini par taire le débat? A force de parler des Warriors, la cause n'était plus celle des autochtones malmenés par nos gouvernements mais de plus en plus, la cause des Québécois malmenés par les Mohawks.

Ceux qui ont exprimé une sympathie quelconque pour les Warriors (ou même les Mohawks) se sont vite retrouvés au banc des accusés. Des organismes aussi respectables que la Fédération internationale des droits de l'homme, la Ligue québécoise des droits et li-

bertés et le Parlement européen ont été accusés de porter des «ornières» et de n'avoir aucune «crédibilité». La Fédération de journalistes a été insultée et ridiculisée (par d'autres journalistes!) pour avoir simplement voulu faire son travail.

Même John Ciaccia, pour avoir été trop sympathique aux Mohawks, perd aujourd'hui son job de ministre des Affaires indiennes!

C'est pour le moins bizarre, non? Cette peur bleue de tout rapprochement avec la faction adverse, cette certitude d'avoir raison... Comment l'expliquer sinon par la fragilité de la société québécoise, toujours prête, au moindre signe de danger, à se jeter sur quiconque vient troubler son «intégrité»? Sur quiconque, finalement, rompt le charme et ose la critique.

Nous sommes une société jeune et particulièrement vulnérable, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais la crise d'Oka comporte aussi une autre leçon: encore aujourd'hui, nous nous percevons comme des victimes. C'est à nous que le malheur est censé arriver, comment donc pourrions-nous l'imposer aux autres? Nous percevons comme opprimés, nous ne pouvons aucunement nous concevoir comme oppresseurs. De là, toute l'énergie mise à trouver des boucs émissaires.

(La théorie du «complot» en est d'ailleurs un exemple frappant. La confrontation entre le gouvernement québécois et les Mohawks pourrait bien être, chuchotait-on au début de la crise, un complot malicieux de la part du fédéral pour discréditer et déstabiliser le Québec. Encore une fois, ce n'est pas nous les coupables, c'est eux. Ceux qui ne nous aiment pas).

Sans nier la responsabilité des autres dans tout ce tumulte, n'est-il pas temps, 20 ans après la crise d'Octobre, d'admettre que, oui, parfois il nous arrive aussi de faire des erreurs?...



Une des nombreuses arrestations effectuées dès la promulgation de la Loi sur les mesures de guerre, le 16 octobre 1970.

La police admet avoir travaillé dans la confusion la plus totale



MICHELÈ OUMET

Le 5 octobre 1970, lorsque James Richard Cross est kidnappé par le FLQ, la police est prise de court. Elle improvise et travaille dans la confusion la plus complexe. Cinq jours plus tard, le ministre Pierre Laporte se fait enlever à son tour. La confusion se transforme alors en chaos.

Trois corps policiers enquêtaient sur ces deux enlèvements soit la GRC, la Sûreté du Québec et la police de la ville de Montréal, plus particulièrement sa section anti-terroriste (SAT). Gilles Masse était enquêteur au SAT en 1970 et il travaillait sous les ordres du lieutenant Julien Giguère.

«Lorsque Cross s'est fait enlever», raconte-t-il, la machine ne s'est pas mise en branle, elle a branlé. On n'était pas du tout prêt.»

C'est le SAT qui prend en charge l'enquête Cross. Mais ce service n'est composé que de 12 enquêteurs, deux lieutenants et un capitaine. Submergés par les 2000 appels quotidiens qui proviennent du public et que le SAT vérifie un à un, ils doivent vite faire appel aux autres policiers de la ville de Montréal qui ne possèdent aucune expérience dans la lutte anti-terroriste.

«Ces nouveaux, se rappelle Gilles Masse, étaient incapables de faire la différence entre Lénine et Lamartine. On en a mis du temps pour s'organiser et établir nos priorités. Certains affirment ont même été requis cinq fois à cause d'un manque de coordination. C'était véritablement le bordel, la désorganisation la plus totale.»

Julien Giguère n'est pas d'accord. Un centre de liaison avait été établi dès le début de la crise. Les trois corps policiers se rencontraient tous les jours et discutaient de l'enquête.

«Amateurisme? Non. Mais dépourvus de moyens et débordés d'information, oui», réplique Julien Giguère. Quand tu as un bureau avec 12 enquêteurs et que tu reçois des milliers d'appels par jour... On nous a critiqués et traités d'amateurs et pourtant, on a finalement retrouvé Cross. Nous sommes le premier pays au monde à avoir réussi un tel exploit. On était des héros. On aurait dû nous élever des monuments.»

Selon M^e Jean-François Duchaine, chargé d'enquêter sur les



Gilles Masse, à l'époque enquêteur à la Section anti-terroriste à la CUM: «C'était le bordel, la désorganisation la plus totale.»

événements d'octobre par le gouvernement du Parti québécois, la police suivait toutes les pistes et allait dans toutes les directions. «Au bout de trois semaines», raconte M^e Duchaine, entre 3000 et 4000 enquêtes étaient en cours. À la SQ, par exemple, ils avaient rempli une trentaine de filières avec leurs dossiers sur la crise.»

La GRC aussi était mal préparée, si l'on en croit Marc Lalonde, alors directeur de cabinet de Pierre Elliott Trudeau. «Depuis la fin de la deuxième guerre, elle s'occupait surtout de la lutte contre le communisme. Vu d'Ottawa,

c'était le SAT qui faisait le boulot et qui était le mieux équipé.»

Nombreux conflits

De nombreux conflits opposaient la GRC, la Sûreté du Québec et la police de la ville de Montréal. Pire, la compétition régnait aussi à l'intérieur d'un même corps de police et paralysait le travail des enquêteurs.

M^e Duchaine évoque, dans son rapport, les relations tendues qui s'établissent dès le début de la crise entre le service de sécurité et le

bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec.

Les responsables respectifs de ces deux services rencontrent le directeur de la SQ, Maurice Saint-Pierre, et lui demandent de leur confier l'enquête sur l'enlèvement de Pierre Laporte. Le kidnapping viole les dispositions du code criminel et à ce titre doit revenir à la section des enquêtes criminelles, plaide l'un. La personne enlevée est un politicien et l'enquête relève donc de la sécurité, argumente l'autre. Saint-Pierre tranche la poire en deux.

«Cette répartition ambiguë des rôles fut très préjudiciable à l'efficacité de l'enquête», écrit Duchaine. La somme accumulée des tensions et des conflits qui résultèrent de cette situation, de même que l'échec complet de certaines enquêtes, contribuèrent à créer entre le 10 et le 18 octobre ce qui a été unanimement qualifié par les policiers que nous avons interrogé «d'indescriptible panique.»

La Sûreté du Québec n'avait d'ailleurs pas très bonne presse auprès des autres corps de police. «Ce sont des policiers de campagne habitués à travailler à Sorel ou à Saint-Ours, affirme un policier de la ville de Montréal impliqué dans la Crise d'octobre et qui préfère ne pas être identifié. Quatre-vingt p. cent de leur travail consiste à régler la circulation. En 1969, lors de notre grève, ils ont été incapables de nous remplacer plus de cinq minutes. Ils ne connaissaient pas les rues de Montréal et ne savaient même pas où était l'Oratoire Saint-Joseph.»

Bouillie pour les chats

Jérôme Choquette, alors ministre de la Justice, défend «sa» police. «Le rapport Duchaine, affirme-t-il, c'est de la bouillie pour les chats. Il y a certes eu quelques bavures mais la police s'en est bien tirée. La GRC était effectivement en avance de ses renseignements et n'aimait pas les communiquer aux autres corps de police. Quant à la SQ, il y a eu des difficultés à l'intérieur. Oui, c'est très juste de dire qu'il y a eu un problème de fonctionnement.»

Selon Don McLeery, sergent à la GRC en 1970 et qui a contribué, grâce à son enquête, à retrouver l'endroit où était séquestré James Cross, les forces policières collaboraient sur le terrain. C'est d'ailleurs à partir d'un dossier remis par Julien Giguère que McLeery a pu remonter la filière et découvrir Cross.

Gilles Masse confirme: «Il y avait beaucoup de conflits entre les corps de police mais pas à la base. C'était à la direction que ça se chicanait.»

Ottawa voyait un FLQ puissant

MICHELÈ OUMET

Le 5 octobre 1970, jour de l'enlèvement de James Richard Cross, les policiers et les hommes politiques ne savent pas trop ce qu'est le Front de libération du Québec. Lorsque Pierre Laporte est enlevé à son tour, le doute sur la force réelle du FLQ fait alors place à une certitude: le Québec doit se défendre contre un groupe puissant et bien organisé.

«L'État même du Québec et l'État fédéral sont réellement en danger au Canada», déclare alors le ministre Jean Marchand à la Chambre des communes. Les plus pessimistes disent qu'il y a à peu près 3000 membres du FLQ (...). C'est qu'ils sont infiltrés dans tous les endroits vitaux stratégiques de la province de Québec (...). On a donc affaire à une organisation assez bien ordonnée (...) dont le premier objectif est la destruction du pays.»

Le lieutenant Julien Giguère, qui était un des responsables de la section anti-terroriste de la police de la ville de Montréal (SAT), croyait au discours de Jean Marchand.

«On a identifié une trentaine de felquistes, explique-t-il, mais c'était les soldats qui allaient au front. On n'a pas réussi à arrêter les généraux, les financiers. Le FLQ, c'était aussi 3000 activistes prêts à tout faire sauter. J'avais 5 à 6000 noms dans mes filières. Des contestataires, des révolutionnaires prêts à renverser le gouvernement.»

Le directeur du service de police de la ville de Montréal en 1970, Marcel Saint-Aubin, refuse de commenter ces événements. «J'ai perdu la mémoire», a-t-il dit lorsque *La Presse* l'a contacté.

De son côté, Maurice Saint-Pierre, directeur de la Sûreté du Québec en 1970, croit que le moment est mal choisi pour parler d'octobre à cause de la crise amérindienne. «Les gens ignorent comment fonctionne un corps de police. Est-ce que ça marche comme sur des roulettes dans les médias? Ce n'est pas facile de coordonner les activités de plusieurs corps policiers.»

Lui aussi pensait que Jean Marchand n'exagérait pas. «Nous savions que le FLQ était composé de cellules indépendantes les unes des autres. Il n'y avait pas 3000 felquistes mais plutôt 3000 sympathisants.»

Pris de court

Le pouvoir politique aussi se pose des questions. «On ne savait pas trop ce qu'était le FLQ», explique Marc Lalonde, alors directeur de cabinet de Pierre Elliott Trudeau.

«Nous savions que le FLQ était composé de cellules indépendantes les unes des autres. Il n'y avait pas 3000 felquistes mais plutôt 3000 sympathisants.»



Marc Lalonde

«On ne savait pas trop ce qu'était le FLQ», explique Marc Lalonde, alors directeur de cabinet de Pierre Elliott Trudeau. Depuis 1963, il y avait eu des attentats à la bombe, des vols d'armes et de dynamite. C'était un groupe qui paraissait bien organisé. On a été pris de court. Est-ce qu'ils allaient aussi faire sauter le pont Jacques-Cartier? On ne savait pas.»

En fait, Marc Lalonde était bien informé. Le Strategic Operation Center (SOC), mis sur pied pendant la crise d'octobre et formé de conseillers proches de Pierre Elliott Trudeau, de représentants de la GRC et de l'armée, avait pour mission d'analyser toutes les informations relatives à cette crise. Le SOC informait quotidiennement Marc Lalonde.

C'est d'ailleurs à partir des informations de la GRC et des lettres pressantes de Robert Bourassa et de Jean Drapeau que le cabinet fédéral a décidé de pro-

mulguer la loi sur les mesures de guerre.

«Oui, nos informations provenaient de la GRC, confirme Marc Lalonde. Mais nous ne vivions pas sur la lune. On voyait ce qui se passait.»

Jérôme Choquette, ministre de la Justice au Québec à l'époque de la crise, connaissait mal le FLQ, à l'exemple de ses collègues. «Le FLQ? C'était assez inconnu mais je n'aurais jamais dit une connerie comme Marchand.»

«J'ai donné une conférence de presse pour dire que j'offrais des saufs-conduit aux felquistes mais que je refusais leurs autres revendications et, deux heures plus tard, Pierre Laporte était kidnappé. Le déroulement de ces événements, le «timing», nous ont donné l'impression d'une force beaucoup plus grande, extraordinaire. On a été pris par surprise et il a fallu se débrouiller avec les moyens du bord.»

Pourtant le FLQ, selon M^e Jean-François Duchaine, auteur d'un rapport sur la crise d'octobre, se composait alors d'environ 35 personnes. «Les moyens financiers dont il dispose sont extrêmement limités», écrit Duchaine (...). Les deux enlèvements ont été réalisés dans des conditions quasi-artisanales et par des groupes numériquement réduits, ils ont pourtant créé un choc hors de proportions avec leur importance réelle.»

La Sûreté du Québec et la police de la ville de Montréal, poursuit Duchaine, «ne possédaient en octobre aucune information leur permettant de prévoir l'enlèvement de James Richard Cross (...). Il n'existait pas de centre de traitement de l'information. Il n'y avait qu'un centre d'archives où tout était classé sans analyse.»

Aujourd'hui, M^e Duchaine endosse toujours les conclusions de son rapport. «Les policiers étaient noyés, inondés d'information. Il n'y avait pas d'analyse, pas de méthode d'enquête sophistiquée. L'information était en vrac, non traitée. Il n'y avait pas de perspective, ils éteignaient des feux.»

«On était 12 enquêteurs, pas 12 analystes», réplique Julien Giguère. Ton travail, c'est d'enquêter sur une bombe ou un meurtre. Tu trouves les gars et tu l'arrêtes.»

L'insurrection appréhendée

Cette surévaluation des forces du FLQ a amené la GRC, le SAT et la SQ à brosser un tableau très sombre de la situation aux hommes politiques. «Nous avons besoin de plus de pouvoir pour retrouver les ravisseurs», disaient-ils aux hommes politiques.

«Le directeur du service de police de la ville de Montréal, Marcel Saint-Aubin, m'a demandé c'est quoi ton problème, raconte Julien Giguère. Je lui ai dit que j'avais besoin de pouvoirs accrus en matière de détention, d'arrestation et de perquisition. On avait seulement 24 heures pour interroger un suspect. Quand on le relâchait, il allait rejoindre les rats (ravisseurs) dans leur trou. Est-ce qu'il va falloir attendre que quelqu'un meurt?»

On craint l'insurrection. Le 16 octobre, la loi sur les mesures de guerre est promulguée. En quelques heures, 450 personnes sont arrêtées.

«En mai 68 en France, le gouvernement a failli être renversé et c'est une simple manifestation étudiante qui avait provoqué l'emballement du système», explique Marc Lalonde. En 1970, il n'y avait rien d'anodin dans la crise et les forces policières étaient totalement submergées. Elles étaient incapables de veiller au maintien de l'ordre.»

La police se dit mieux équipée aujourd'hui

MICHELÈ OUMET

Vingt ans après la crise d'octobre, le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), Alain Saint-Germain, croit que la police est maintenant mieux équipée pour faire face à ce genre d'événement.

Le nerf de la guerre, a-t-il affirmé à *La Presse*, c'est la qualité des services de renseignement. «Nous possédons une section renseignements qui s'est passablement développée depuis dix ans.

Nous avons des experts qui analysent l'information, ce qui nous permet de développer des stratégies d'intervention et de voir les choses venir.»

D'ailleurs la fameuse section anti-terroriste de la police de la ville de Montréal, qui avait été au cœur de l'action policière lors des événements d'octobre, a disparu à la fin des années 1970 pour être remplacée par la section des renseignements.

Ces experts remettent régulièrement des rapports au directeur de la police. Les grands sujets de l'heure font l'objet d'analyses. Le débat autour du lac Meech, par

exemple, a été suivi de près. La police voulait être prête à réagir aux possibles manifestations de mécontentement des Montréalais francophones. On surveille aussi les dates d'échéance des conventions collectives dans un contexte de récession économique, on étudie l'impact de l'entrée en vigueur de la TPS sur la hausse des fraudes commerciales, etc.

«Nous ne sommes pas dans une société de Big Brother, précise le directeur Saint-Germain, et on ne peut pas prévoir comment le service de police réagirait si la crise d'octobre recommençait. Un service de police peut d'ailleurs être

débordé. La population a souvent une image un peu fautive de notre travail. Avec tous ces films américains qui nous montrent des policiers infatigables qui savent tout et possèdent tout l'équipement nécessaire...»

«Lors des événements d'octobre 1970, la police n'était ni équipée, ni entraînée pour gérer correctement la cueillette d'informations», affirme de son côté Jacques Beaudoin, sous-ministre de la Sécurité publique à Québec et ex-directeur de la SQ de 1974 à 1988. Si l'action de la police n'est pas basée sur le renseignement, elle n'est pas efficace.»

Les policiers sont mieux formés aussi, croit Alain Saint-Germain. «Chez nous, tous les policiers doivent obligatoirement suivre un cours de formation de quatre jours par année. Aujourd'hui, les trois-quarts des policiers admis ont un diplôme collégial en techniques policières.»

Pour Jérôme Choquette, ministre de la Justice lors des événements d'octobre, «on a essayé d'améliorer la formation des policiers mais on en a fait des littéraires et des distingués. Ça fait pas des bons policiers. La structuration,

le syndicalisme et la bureaucratie tuent la police.»

Ce qui choque aussi Jérôme Choquette, c'est «qu'on a détruit le ministère de la Justice avec le vague à l'âme du Parti québécois. Dans mon temps, police et justice se tenaient ensemble.»

«Une société, poursuit M. Choquette, ça ne se tient pas avec du scotch tape et de la bonne volonté. Il faut savoir jouer du ballon et de la carotte. Je ne crois pas que toutes les crises peuvent se régler par la négociation. Aujourd'hui, on fait des études et des analyses. C'est de la foutaise!»

Plus

1970 - 1990

LA CRISE D'OCTOBRE



Robert Bourassa fut plus que le pantin de Trudeau

LOUIS FALARDEAU



L'histoire fait un bien mauvais parti au Robert Bourassa gestionnaire de la crise d'octobre. Elle le décrit le plus souvent comme un homme dépassé par les événements, qui a abandonné tout leadership au gouvernement fédéral et à son chef, Pierre Trudeau.

Louis Fournier, dans sa magistrale histoire du FLQ, écrit que c'est toujours M. Trudeau qui lui dictait sa ligne de conduite et nous le montre même écrivant presque sous la dictée du ministre Marc Lalonde!

Cette opinion était aussi celle de la majorité des commentateurs de l'époque, qui présentaient M. Bourassa comme un acteur secondaire d'une crise gérée par le gouvernement fédéral. René Lévesque, chef du PQ et chef officieux de l'opposition, allait bien plus loin quand il déclarait, au lendemain de la proclamation de la Loi des mesures de guerre: «Le Québec n'a plus de gouvernement.»

Avec 20 ans de recul, sachant mieux ce qui s'est passé et connaissant mieux Robert Bourassa, on peut penser que le jugement de l'histoire sera révisé à la hausse. M. Bourassa était bien plus qu'un pantin dans la main de Pierre Trudeau. Mais on comprend aussi que c'est son style particulier de gestion qui lui a valu sa mauvaise image.

Il faut dire qu'au départ, le premier ministre du Québec est placé dans une situation d'infériorité. Il est un nouveau venu: il dirige le Parti libéral depuis moins d'un an et le Québec depuis moins de six mois. Il est jeune aussi, à peine 37 ans, ce qui en fait le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec. Enfin, il n'a pas du tout l'allure d'un homme d'Etat. Plutôt celle, a-t-on écrit, d'un comptable qui ne mange pas à sa faim!

Et puis, la crise commence par l'enlèvement d'un diplomate, ce qui en fait tout naturellement une affaire fédérale. C'est d'ailleurs Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, qui prend l'affaire en mains au début.

Le premier jour, M. Bourassa reste silencieux. C'est le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, qui annonce que toute décision sera prise conjointement avec le gouvernement fédéral. Le lende-

main, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, le premier ministre ne consacre que quelques phrases à la crise. Il parle plus volontiers de son voyage de trois jours à New-York et à Boston qu'il n'a pas l'intention d'annuler car cela pourrait «laisser croire aux investisseurs et aux prêteurs que la situation est beaucoup plus grave qu'elle ne l'est».

Il passe donc les trois jours suivants aux États-Unis, où il parle, déjà, du développement de la Baie James. Et il rentre le 10, quelques heures avant l'enlèvement de Pierre Laporte.

Jusque là, on a l'impression que M. Bourassa accorde bien peu d'importance à la crise. «Il la prend au contraire très au sérieux», rétorque Guy Langlois, qui était alors son chef de cabinet et qui est aujourd'hui vice-président principal d'Unigesco.

M. Langlois, qui a passé toute cette période aux côtés du premier ministre, explique que Robert Bourassa était très conscient de la gravité de la situation. «Il suivait ça de très près. À New-York, il était en contact téléphonique constant et s'il avait fallu revenir, on n'était quand même qu'à une heure de Montréal. Et quand on est rentré le samedi midi, M. Choquette nous attendait dans un hôtel près de l'aéroport pour faire le point sur la situation.

«Quand Laporte est enlevé, c'est sûr que ça devient encore plus important pour lui. D'abord c'est un ministre de son gouvernement, mais en plus c'est un ministre important, un bras droit. À partir de ce moment-là, il va s'impliquer dans la "cuisine" même de l'affaire, tâche qu'il avait jusque là confiée à Choquette.

Des inventions

«Le soir même, il parle à Trudeau pour lui dire toute l'importance qu'il accorde à l'affaire et il convoque ses ministres en réunion spéciale à Montréal. Et il garde son calme comme il le fera tout au long de la crise. Les histoires de panique, de crises de larmes, sont de l'invention. M. Bourassa n'est pas un émotif. Il est difficile de trouver un homme qui va mieux gérer une situation comme celle-là.»

Mais le lendemain, il fait le geste qui provoquera les pires critiques dont il sera l'objet. Alors que, deux heures avant l'enlèvement de M. Laporte, son gouvernement, par la voix de M. Choquette, rejetait toutes les conditions des ravisseurs, M. Bourassa indique maintenant qu'il est prêt à négocier. Il donne l'impression qu'il se dissocie de la ligne dure incarnée par M. Trudeau, que le

Québec a pris l'affaire en main. Son geste est salué par toute une série de leaders — syndicats, PQ, Mouvement Desjardins — qui s'étaient déjà prononcés en faveur de la négociation.

Puis, trois jours plus tard, sans qu'il y ait vraiment eu négociations, il change à nouveau complètement de cap. Il rejette toutes les demandes du FLQ et demande à Ottawa de proclamer la Loi sur les mesures de guerre. Il rejoint le camp des durs, il semble avoir cédé à Trudeau.

Jérôme Choquette ne partage pas cette opinion. «Je ne crois pas qu'il ait jamais été prêt à libérer les prisonniers politiques. Il voulait peut-être gagner du temps... il y avait des collègues au cabinet qui voulaient céder... mais assez rapidement il s'est rendu compte que ça ne donnait rien.» Guy Langlois pense aussi que M. Bourassa n'a jamais été partisan de la libération des prisonniers politiques.

Plaire à tout le monde

Vingt ans plus tard, et après l'avoir vu à l'oeuvre comme premier ministre pendant 11 ans, cette image de M. Bourassa paraît plus crédible qu'en 70. Plutôt que d'avoir cédé à Trudeau, il aurait été d'accord avec lui tout au long de la crise. Mais il aurait tergiversé, il aurait trompé non seulement les ravisseurs mais aussi tous les Québécois partisans de la négociation, dont certains de ses ministres, pour gagner du temps, pour plaire à tout le monde au moins à un moment donné.

Comme tant de fois par la suite, comme cette année dans la crise améri-dienne, M. Bourassa aime toujours mieux gagner du temps que prendre une décision qui pourrait être mauvaise. Il aime aussi plaire à tout le monde en attendant que les sondages lui disent clairement ce que souhaite la majorité. En 70 comme cette année, il voulait avant tout éviter les pertes de vie. Il a mieux réussi cette année.

Son vieil ami et adversaire politique, Pierre Bourgault, trouve qu'il a été aussi bon en 70 que cette année. «Il n'a pas été spectaculaire, mais il a fait ce qu'il fallait.»

Guy Langlois fait aussi la comparaison entre 70 et aujourd'hui. «Oka, je regardais ça de l'extérieur et je me disais qu'il fonctionnait de la même façon. Il va peu à la télé, il fait peu de grandes déclarations, ce n'est pas son style. Il ne se voit pas comme un grand communicateur. Mais il s'arrange pour que ce soit géré comme il le veut. Il se préoccupe du résultat. C'est lui qui mène, il n'y a aucun doute.»

Roublard fut le journaliste, redoutable fut le politicien

GILLES NORMAND



Pierre Laporte, pour ceux qui n'étaient pas nés lors de la crise d'octobre 1970, c'est un pont, dans le bout de Québec, et une école, dans le bout de Montréal.

Pour les plus vieux, c'est un journaliste qui a embrassé la politique, démontrant beaucoup plus d'éclat comme parlementaire que comme reporter, et qui surtout a perdu la vie de façon tragique, exécuté selon la théorie felquistes, et mort probablement par accident selon que les témoignages et les analyses s'accablent.

En prenant Laporte, le FLQ savait qu'il attaquerait l'âme même du gouvernement libéral. Ayant appris, en rentrant du Texas, le rapt du diplomate britannique James Cross, les frères Rose et Francis Simard sont convaincus qu'aucun gouvernement ne négociera la libération d'un tel otage. Celui qui allait devenir leur victime était tout à fait de leur avis.

«Le gouvernement ne peut pas négocier avec des terroristes. Cela établirait un dangereux précédent», confiera le ministre Laporte à son chef de cabinet et ami Jean-René Gagnon, quelques jours après ce premier enlèvement.

«Il était partagé entre la ligne dure pour laquelle devait opter le gouvernement et le boulevardement qui accablait la famille du diplomate. Quand il a été kidnappé à son tour, il a dû se rappeler cette réflexion... et comprendre Robert Bourassa», raconte M. Gagnon, qui voit son ancien patron comme un des éléments les plus nationalistes du gouvernement du temps.

Chef de cabinet de M. Laporte à l'Immigration, en 1970, alors que son ancien patron détenait aussi le portefeuille du Travail, M. Gagnon rappelle que Pierre Laporte s'était senti extrêmement déçû, en 1967, quand René Lévesque a quitté le parti libéral en claquant la porte. «Il était très près des idées de M. Lévesque sur le plan constitutionnel», soutient-il, ajoutant qu'aujourd'hui, l'ex-ministre du Travail se serait situé dans l'aile nationaliste du Parti libéral.

Ceux qui ont connu Pierre Laporte parlent tous de son penchant nationaliste. Mais pour les felquistes qui l'ont kidnappé, en ce début de soirée du 10 octobre, il est l'un des ministres du gouvernement qui se sont le plus ouvertement prononcés contre le séparatisme et l'indépendance du Québec. De plus, dans un communiqué qui suivra le rapt, ils le qualifient de ministre du chômage et de l'assimilation des Québécois. Mais il y a gros à parier que c'est surtout la proximité de la maison de l'homme politique par rapport à celle des ravisseurs, sur la Rive-sud, qui aura déterminé ce choix. Sans parler du fait qu'il avait dérogé à une toute nouvelle directive du cabinet: désormais, tous les ministres devaient être protégés par un garde du corps.

Le clan Laporte

Né à Montréal, le 27 février 1921, de Juliette Leduc et du D^r René Laporte, il fait ses études classiques au collège de l'Assomption et est admis au Barreau en 1945. Durant ses études en droit à l'Université de Montréal, il se révèle déjà un excellent orateur. Il aura deux enfants — Claire et Jean — de Françoise Brouillet, qu'il épouse le 11 août 1945.

La vie familiale a été une de ses priorités, malgré ses nombreux engagements. Pierre Laporte, souligne Jean-René Gagnon, portait à bout de bras ce qu'il appelait lui-même «le clan Laporte». Ayant perdu prématurément ses deux frères, il a assumé la tutelle de la famille de l'un d'eux, Roland. Alors qu'il était membre du gouvernement, il a fait l'achat d'une maison pour sa mère, maison voisine de la sienne, à Saint-Lambert. «Ce dont il n'avait pas les moyens», précise une amie de la famille, et ce que confirmera son ex-employeur au quotidien *Le Devoir*, Gérard Filion, précisant qu'il avait laissé tant de dettes, à sa mort, que des amis ont lancé une souscription pour les régler.

C'est le 14 décembre 1961 qu'il fait son entrée à l'Assemblée législative — devenue l'Assemblée nationale — après avoir remporté une élection partielle dans la circonscription de Chambly, sous l'étiquette libérale.

Il se révèle tôt un parlementaire rusé, habile, adroit et Jean Lesage le nomme ministre des Affaires municipales le 5 décembre de l'année suivante. Les libéraux perdent le pouvoir en 1966, mais Laporte est réélu et devient président du caucus libéral et leader parlementaire de l'Opposition jusqu'à la reprise du pouvoir en 1970, sous Robert Bourassa.

Ce même Bourassa qui l'a vaincu à la course à la direction du parti, plus tôt, la même année. Pourtant, la démission de Jean Lesage, en 1969, faisait de Pierre Laporte l'homme tout désigné pour diriger le Parti libéral.

Homme de premier plan au conseil des ministres, sa formation d'avocat et son expérience de journaliste lui permettaient de comprendre les situations en un clin d'oeil et de les décortiquer rapidement.

«Il était au travail très tôt, le matin. C'était un homme extrêmement décisionnel et expéditif. Des fonctionnaires arrivaient avec une bricole de documents et il leur disait: retournez travailler; je veux cela en une page», rappelle Jean-René Gagnon.

Un journaliste brouillon et roublard

C'est comme homme politique que Pierre Laporte aura laissé sa meilleure image. Comme journaliste, on se rappelle de lui volontiers comme d'un individu brillant, qui saisisait vite les situations, mais qui bâclait souvent son travail et qui avait la réputation d'entretenir des «combines» pour en tirer quelque argent.

Si Gérard Filion, son employeur au Devoir, s'en souvient comme d'un gros travailleur, il le jugeait néanmoins fort indiscipliné et imprévoyant. «Il n'avait aucun sens de l'administration, aucun sens de l'argent, pas plus du sien que de celui des autres. Il avait tendance à s'endetter terriblement», précise-t-il.

«Il lui arrivait de disparaître sans avis, pour une semaine ou une dizaine de jours, pour revenir tout bonnement, comme s'il n'était jamais parti. Il était allé sous le soleil de la Floride. Mais il était difficile de le réprimander. C'était un bon travailleur», ajoute M. Filion, précisant que le plus beau fleuron journalistique de Pierre Laporte était sans doute d'avoir fait éclater le scandale du gaz naturel, en 1958.

Michel Roy, ex-collègue de Laporte au Devoir, voit les choses dans une perspective pour le moins divergente. Il avait dû réécrire toute la série d'articles dénonçant le scandale du gaz naturel. «Il fallait même compléter et vérifier certaines informations», précise-t-il, tant Pierre Laporte était brouillon.

«Toutes sortes de combines»

À cette époque, le journalisme ne permettait guère de vivre à un homme marié, ayant des enfants et une maison. Comme cela arrivait à d'autres, Pierre Laporte se débrouillait... Il était de notoriété, dans la salle de rédaction du *Devoir*, que ce reporter entretenait «toutes sortes de combines», rappelle en riant M. Roy.

Journaliste de 1945 à 1961, Pierre Laporte a surtout été courriériste parlementaire à Québec. «À l'époque, des gens de la tribune des journalistes pratiquaient une sorte de trafic d'influence, en ménageant certaines entrevues pour des associations ou des individus auprès de Duplessis, ou de certains ministres», explique M. Roy, précisant que Pierre Laporte n'était pas étranger à cette pratique.

Ce côté roublard devait lui servir plus tard à saisir rapidement, dans n'importe quel milieu, quelle personne pouvait lui être utile. Ce qui lui a été profitable en politique, mais ce qui lui a aussi valu d'être la cible de diverses allusions à des relations douteuses, avec la mafia même, mais dont la preuve n'a jamais été apportée.



Pierre Trudeau et Robert Bourassa, aux funérailles de Pierre Laporte: le second fut-il le pantin du premier? Des témoins disent que non.

Ç'aurait pu être Bourassa...

LOUIS FALARDEAU

Quand Pierre Laporte est enlevé, le samedi 10 octobre, Robert Bourassa est à sa résidence de Sorel avec sa femme, Andrée, et son chef de cabinet, Guy Langlois.

Ils s'apprentent à se mettre à table, quand le téléphone sonne. M. Bourassa répond lui-même et entend le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, lui annoncer que Pierre Laporte vient d'être enlevé.

Quelques minutes plus tard, la sonnerie retentit de nouveau. Cette fois, c'est Langlois qui répond. Une femme lui dit: «Nous venons d'enlever Pierre Laporte, mais c'est Robert Bourassa qu'on voulait enlever», et raccroche aussitôt.

Guy Langlois, qui raconte l'histoire à *La Presse*, se précipite à l'extérieur pour voir de quelle protection jouit le premier ministre. «Il y avait un policier de la SQ, un seul, rappelle-t-il, et il n'était pas armé. Il se promenait devant la maison et il avait laissé son revolver dans sa voiture. Je lui ai dit d'appeler des renforts et quelques minutes plus tard plusieurs auto-patrouilles protégeaient la maison.»

«Ç'aurait pu être Bourassa», conclut-il, reconnaissant que les felquistes auraient pu enlever le premier ministre presque aussi facilement que son ministre du Travail.

À l'époque, explique-t-il, les mesures de sécurité se résument à presque rien. «L'atmosphère a beaucoup changé par la suite. C'est devenu moins serein à

mesure que la sécurité s'est faite plus lourde. Mais on n'avait pas le choix...»

Il est quand même étonnant que M. Bourassa n'ait pas été mieux protégé. Trois mois plus tôt, le 16 juillet, la police a désamorcé une bombe placée contre un mur de l'hôtel Victoria où il logeait lorsqu'il était à Québec. Et depuis l'enlèvement de Cross, la police a laissé couler une rumeur voulant que le FLQ ait un plan d'assassinats sélectifs d'hommes politiques, dont M. Bourassa.

Mais quand on sait que M. Laporte, qui était le numéro 2 du gouvernement, n'était pas protégé du tout même après l'enlèvement de James Cross, on comprend que le Québec politique ne vivait pas encore à l'heure du terrorisme.

LA CRISE D'OCTOBRE DOSSIER La Presse

Les 86 jours qui ébranlèrent

LUNDI

5 OCTOBRE

■ A 8h20, quatre hommes enlèvent le diplomate britannique James Richard Cross de son domicile de Westmount. Dès neuf heures, les policiers ont dressé des barrages aux carrefours stratégiques. □ Dans un communiqué déposé au pavillon Lafontaine de l'Université du Québec à Montréal, la cellule Libération du Front de libération du Québec (FLQ) revendique l'enlèvement. Les ravisseurs exigent notamment, en échange de la vie de leur otage, la libération de 20 prisonniers « politiques » et leur transport vers Cuba ou l'Algérie, une rançon de 500 000 \$ et la publication du manifeste du FLQ. Les ravisseurs donnent aux autorités 48 heures pour satisfaire à leurs conditions.



James Cross

MARDI

6 OCTOBRE

■ A Ottawa, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Mitchell Sharp qualifie les exigences du FLQ de « tout à fait déraisonnables ». □ 18h : second communiqué de la cellule Libération. « Les autorités en place ne semblent pas prendre au sérieux les recommandations du Front de libération du Québec (...) Il est certain que lorsque le délai sera expiré, nous n'hésiterons nullement à supprimer M. Cross... car la vie et la liberté des prisonniers politiques et des gars de Lapalme valent bien des centaines de diplomates qui ne représentent que les seuls intérêts des "big boss" anglo-saxons et américains. »

MERCREDI

7 OCTOBRE

■ 9h : expiration du délai fixé par le FLQ. □ 9h30 : à Ottawa, le premier ministre Trudeau explique pourquoi le gouvernement a rejeté les conditions posées par les ravisseurs du diplomate britannique. « L'engagement envers la société est plus important que toute autre chose. » □ 11h15 : en conférence de presse, le ministre de la Justice Jérôme Choquette se dit disponible en tout temps pour entamer des pourparlers avec les ravisseurs. □ En début d'après-midi, M^{me} Cross se rend au quartier général de la police. On fait défiler devant elle 10 personnes arrêtées au cours des dernières heures, reconnues comme sympathisantes du FLQ. Elle ne reconnaît aucune de ces personnes.

□ La station radiophonique CKLM reçoit une enveloppe du FLQ. Celle-ci contient un communiqué demandant la lecture du manifeste du Front à la télévision et à la radio de Radio-Canada et l'arrêt des perquisitions. Jointe au communiqué, une lettre de M. Cross demandant aux autorités d'accueillir favorablement les demandes de ses ravisseurs. □ En fin de soirée, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures M. Sharp annonce qu'Ottawa est prêt à négocier avec les felquistes.

JEUDI

8 OCTOBRE

■ La police effectue une dizaine de perquisitions et arrête une trentaine de personnes pour les interroger. □ 14h40 : Pierre Pascau, alors journaliste à CKLM, reçoit un nouveau communiqué du FLQ. A nouveau, les ravisseurs exigent la lecture de leur manifeste à Radio-Canada et la cessation des perquisitions. Ils donnent aux autorités jusqu'à minuit pour satisfaire à ces deux conditions. □ 22h30 : Radio-Canada diffuse le manifeste du FLQ. C'est l'annonceur Gaétan Montreuil qui lit le document. « Le Front de libération du Québec veut l'indépendance totale des Québécois, réunis dans une société libre et purgée à jamais de sa clique de requins voraces, les "big-boss" patronneux et leurs valets qui ont fait du Québec leur chasse gardée du cheap labor et de l'exploitation sans scrupules (...) » □ Minuit : expiration du délai accordé par le FLQ.



Gaétan Montreuil

VENDEDI

9 OCTOBRE

■ 15h : à la demande du ministre de la Justice, les stations de radio diffusent un communiqué demandant aux ravisseurs une preuve que leur diage est toujours sain et sauf. (« (...) qu'on fasse parvenir une lettre manuscrite de M. Cross dans laquelle il se trouvera la phrase suivante : "It is now five days since I left, and I want you to know, darling, that I miss you every minute." ») □ 21h : deux communiqués du FLQ et une lettre de M. Cross sont rendus publics. Le premier communiqué daté du 8 octobre, 8h, annonce la suspension temporaire de la menace de mort pesant sur M. Cross, en réponse à la lecture du manifeste du FLQ à Radio-Canada. Le second communiqué daté du 8 octobre, 18h, reproche aux autorités de n'avoir pas diffusé le communiqué précédent. (L'original de ce communiqué, le communiqué no. 6, n'aurait jamais été récupéré par le journaliste auquel il était destiné.) Les felquistes fixent un ultime délai : 18h, samedi. La lettre écrite par M. Cross comprend la phrase exigée par le ministre de la Justice plus tôt dans la journée.

SAMEDI

10 OCTOBRE

■ 18h : expiration de l'ultime délai fixé par le FLQ. A Montréal, le ministre de la Justice Jérôme Choquette donne une conférence de presse. Il annonce qu'Ottawa est prêt à donner aux ravisseurs un sauf-conduit pour qu'ils puissent quitter le Canada. Aux « prisonniers politiques » actuellement devant les tribunaux, il promet la clémence. □ 18h18 : trois hommes armés de mitraillettes enlèvent le ministre du Travail Pierre Laporte devant sa résidence de Saint-Lambert, sous les yeux de son neveu. □ Toute la nuit, les forces policières mènent des recherches : à l'île Charron, à l'île Bizard, à Boucherville... Des barrages routiers ont été établis. Les stations de radio suivent tous les développements de la crise en direct. Les alertes à la bombe se multiplient.



Pierre Laporte



Après l'enlèvement de Pierre Laporte, la police multiplie les barrages routiers dans la région métropolitaine.

DIMANCHE

11 OCTOBRE

■ Durant la nuit, la police effectue des dizaines de perquisitions et arrête plusieurs sympathisants du FLQ. □ En matinée, le journaliste Daniel McGinnis, de CKAC, apprend qu'un message a été déposé pour lui dans une poubelle de la station de métro Peel. Il y découvre le premier communiqué de la « cellule de financement Chénier » du FLQ, qui revendique l'enlèvement de M. Laporte, « le ministre du Chômage et de l'Assimilation québécoise. Le ministre sera exécuté dimanche soir, 10h, si d'ici là, les autorités en place n'ont pas répondu favorablement aux sept demandes émises à la suite de l'enlèvement de M. Cross. » □ L'avocat des felquistes, M^e Robert Lemieux, est arrêté. □ En début d'après-midi, le reporter Daniel McGinnis découvre un second communiqué. Les ravisseurs répètent leur ultimatum. Une lettre de M. Laporte à sa femme est jointe au communiqué. « Je pense à vous trois constamment. Cela m'aide à tenir le coup. » □ 16h45 : nouveau communiqué découvert par CKAC. Jointe au communiqué, une lettre du ministre du Travail au premier ministre Bourassa. « Tu as le pouvoir de décider de ma vie », écrit M. Laporte, qui supplie le premier ministre de se rendre aux conditions des felquistes. □ En soirée, au cours d'une assemblée électorale, le Front d'action politique (FRAP), qui se présente contre le Parti civique du maire Drapeau aux élections municipales, annonce qu'il approuve les objectifs du FLQ et dénonce « la violence du système. » □ Dans une allocution diffusée à la radio et à la télévision, le premier ministre Bourassa demande aux ravisseurs de fournir des garanties que la satisfaction de leurs exigences mènera bel et bien à la libération des deux otages.



Daniel McGinnis



Robert Bourassa

LUNDI

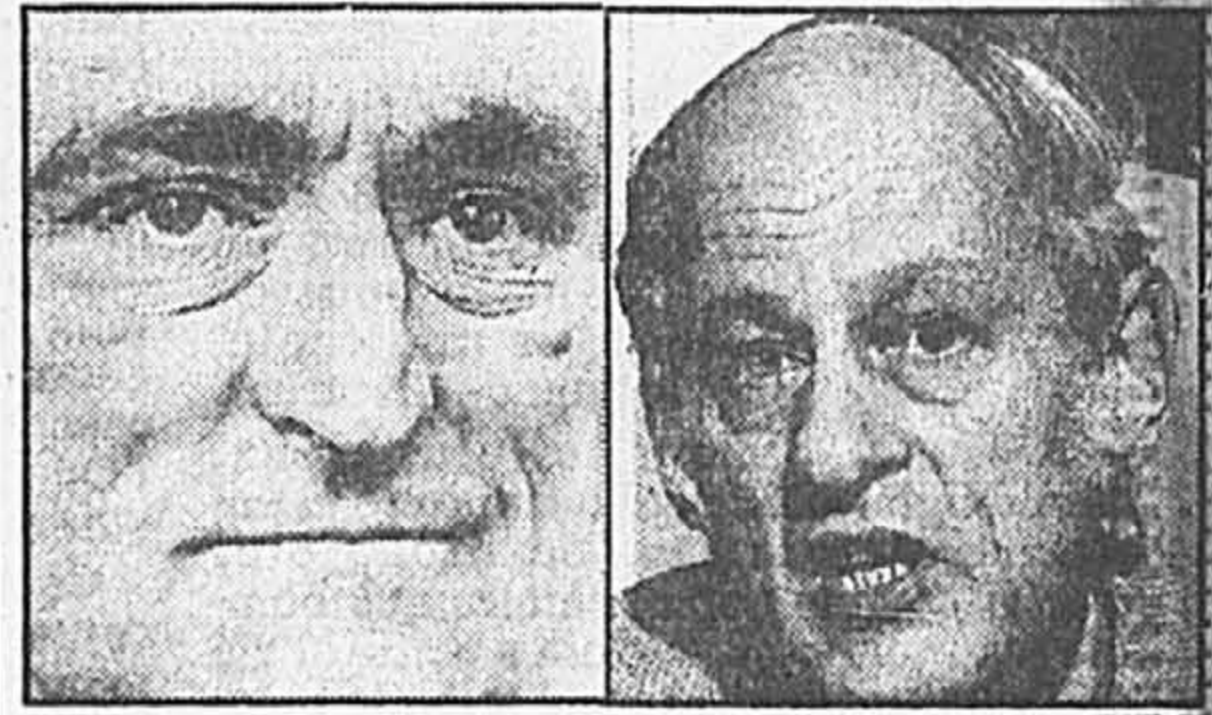
12 OCTOBRE

■ Durant la nuit, CKLM diffuse un nouveau communiqué de la cellule Libération. Celle-ci réitère ses demandes, mais ne fixe pas de délai. Une lettre de M. Cross au premier ministre du Québec est jointe au communiqué. Le diplomate s'y dit convaincu qu'on le libérera si les gouvernements se rendent aux exigences des felquistes. □ 16h30 : Pierre Pascau trouve un communiqué de la cellule Chénier. Alors que la cellule Libération a fait savoir qu'elle accepterait de libérer M. Cross si deux de ses conditions originales étaient satisfaites, la cellule Chénier exige, avant de libérer M. Laporte, que toutes les conditions du FLQ soient remplies. □ 17h30 : 500 soldats prennent position à Ottawa. Leur mission : protéger les députés et les diplomates. □ Minuit : le gouvernement Bourassa désigne un jeune avocat, M^e Robert Demers, comme négociateur. M^e Demers amorce des discussions avec le représentant du FLQ, M^e Robert Lemieux, toujours détenu au quartier général de la police de Montréal.



L'armée protège le parlement

intention de trouver une solution négociée à la crise. Les personnalités dénoncent « l'atmosphère de rigidité presque militaire que l'on peut déceler à Ottawa ».



Claude Ryan

René Lévesque

JEUDI

15 OCTOBRE

■ En après-midi : l'armée fait son apparition à Montréal et à Québec, à la demande du premier ministre Bourassa, « pour protéger les édifices publics et la population ». □ Séance extraordinaire de l'Assemblée nationale pour voter une loi forçant les médecins spécialistes à mettre un terme à leur grève. Les médecins ont débrayé pour protester contre l'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie. □ 21h : dans un communiqué, le premier ministre Bourassa rejette la plupart des exigences des felquistes. Le gouvernement ne s'engage qu'à recommander la libération conditionnelle de cinq détenus qui l'ont demandé, et à permettre aux ravisseurs de quitter le pays. □ 22h15 : conférence de presse de M^e Robert Lemieux. « Je n'ai plus rien à dire, le gouvernement s'est moqué de moi et du peuple. » □ Rassemblés au Centre Paul-Sauvé, 3000 étudiants acclament M^e Lemieux, Pierre Vallières, Charles Gagnon et Michel Chartrand et scandent « FLQ! FLQ! »



Robert Lemieux

VENDEDI

16 OCTOBRE

■ 4h : à la demande du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal, le gouvernement fédéral proclame la Loi sur les mesures de guerre et adopte un décret permettant aux forces de l'ordre d'arrêter sans mandat toute personne qu'elles soupçonnent de faire partie du FLQ. Les personnes arrêtées peuvent être détenues jusqu'à 21 jours avant de comparaître devant un juge. Dans sa demande, le maire de Montréal Jean Drapeau invoque la nécessité de « protéger la société du complot séditieux et de l'insurrection appréhendée dont les enlèvements récents ont marqué le déclenchement ». □ 5h : les forces policières de toute la province se lancent dans une série de perquisitions chez des personnes ayant sympathisé, de près ou de loin, avec le FLQ. Dès les premières heures, 250 personnes sont arrêtées, une vingtaine d'armes sont saisies, de même que plusieurs tonnes de littérature « subversive ». Parmi les personnes arrêtées : Pierre Vallières, Charles Gagnon, Michel Chartrand, M^e Robert Lemieux, Gérard Godin, Pauline Julien, Pierre Nadeau, le docteur Serge Mongeau et le poète Gaston Miron. □ La Chambre des communes approuve à l'unanimité l'application de la Loi sur les mesures de guerre. Le chef de l'Opposition Robert Stanfield s'inquiète cependant de l'importance des pouvoirs qu'elle accorde à la police.



Robert Stanfield

MERCREDI

14 OCTOBRE

■ 10h15 : nouveau communiqué du FLQ envoyé au journaliste de CKLM Pierre Pascau. Comme l'avait fait leur avocat, les felquistes rejettent les propositions gouvernementales. Les ravisseurs exigent une nouvelle fois la fin des perquisitions : « ...notre arrestation signifie LA MORT IMMEDIATE DU DIPLOMATE ET DU MINISTRE DU CHOMAGE ET DE L'ASSIMILATION ». □ En après-midi : reprise des négociations entre M^e Demers et Lemieux. □ Dix personnalités québécoises, dont le directeur du Devoir Claude Ryan, le chef du PQ René Lévesque et les présidents des grandes centrales syndicales, donnent une conférence de presse pour appuyer le gouvernement du Québec dans son



Pierre Trudeau

1990

Plus

OCTOBRE

et la démocratie canadienne



Le corps de Pierre Laporte fut trouvé dans le coffre de cette Chevrolet, à proximité de l'aéroport militaire de Saint-Hubert.

SAMEDI

17 OCTOBRE

■ Durant la nuit: deux candidats du FRAP sont arrêtés, et la police saisit la liste des membres du parti municipal.

□ 21 h 30: à la suite d'un appel reçu à CKAC, le reporter Mychel Saint-Louis trouve un communiqué lui indiquant où se trouverait le cadavre de M. Pierre Laporte. «Face à l'arrogance du gouvernement fédéral et de son valet Bourassa, le FLQ a décidé de passer aux actes.» Le journaliste se rend à Saint-Hubert, à proximité de l'aéroport militaire. Il y trouve une voiture de marque Chevrolet.

□ 22h45: les militaires ouvrent la valise de la voiture trouvée par M. Saint-Louis. Ils y trouvent le corps de M. Laporte. Le Québec et le Canada sont indignés. Pierre Elliott Trudeau: «Je suis habité par un sentiment de honte devant un geste aussi cruel, posé avec autant de sang-froid et de perfidie.» René Lévesque: «Ceux qui, froidement et délibérément, ont exécuté M. Laporte, après l'avoir vu vivre pendant tant de jours, sont des êtres inhumains. S'ils ont vraiment cru avoir une cause, ils l'ont tuée en même temps que Pierre Laporte (...).»

DIMANCHE

18 OCTOBRE

■ 11 h 30: les journalistes de CKLM trouvent une lettre de M. Cross, démontrant qu'il est encore vivant.

□ Depuis la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre, 343 personnes ont été arrêtées. Seulement une vingtaine ont été relâchées.

□ Claude Ryan, René Lévesque et les dirigeants des trois centrales syndicales pressent le gouvernement et le FLQ de négocier pour sauver James Cross.

□ Des mandats d'arrestation sont émis contre Marc Carboneau, 37 ans, chauffeur de taxi, et Paul Rose, 27 ans, professeur, soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement de MM. Cross et Laporte et au meurtre de ce dernier.

□ Le gouvernement du Québec renouvelle son offre d'un sauf-conduit pour les ravisseurs du diplomate britannique. Le gouvernement de Cuba a accepté de les accueillir.

□ Cinq mille personnes défilent devant le cercueil de Pierre Laporte, dans le hall du nouveau Palais de justice de Montréal.

LUNDI

19 OCTOBRE

■ 2h: la maison où le ministre Pierre Laporte a été détenu pendant sept jours est découverte par des détectives de la Sûreté du Québec, à la suite d'un appel téléphonique anonyme. La maison est située au 5630 rue Armstrong, à Saint-Hubert, non loin de l'endroit où on a trouvé le corps de M. Laporte.

□ La mère et les deux soeurs de Paul Rose sont arrêtées.



Le 5630 de la rue Armstrong, à Saint-Hubert, la maison où Pierre Laporte fut gardé en captivité.

MARDI

20 OCTOBRE

■ Citant diverses sources, les médias annoncent que M. Laporte a été torturé avant d'être assassiné. Le ministre de la Justice a ordonné que le rapport d'autopsie ne soit rendu public qu'après les funérailles de la victime.

□ 16 h 30: funérailles de Pierre Laporte à l'église Notre-Dame, en présence des premiers ministres Trudeau et Bourassa, sous la garde de nombreux soldats et policiers.

MERCREDI

21 OCTOBRE

■ Le coroner du district de Montréal M^e Laurin Lapointe rend public le rapport de l'autopsie pratiquée sur le corps de M. Laporte. Le ministre a été étranglé avec la chaînette qu'il portait au cou. Les médecins ont aussi trouvé trois coupures: au poignet gauche, à la hauteur du pouce droit, et à la poitrine. Ces blessures avaient déjà saigné abondamment au moment de la mort de M. Laporte.

□ Dans une entrevue accordée à un journaliste anglophone de Vancouver, le ministre de l'Expansion économique régionale Jean Marchand affirme que le FRAP sert de «couverture» au FLQ. Selon le ministre, les informations fournies à Ottawa par le gouvernement du Québec et par l'administration Drapeau lui donnaient de bonnes raisons de croire que «les éléments felquistes du FRAP voulaient troubler les élections municipales de dimanche prochain par des explosions de toutes sortes, par de nouveaux enlèvements et même, par des fusillades.» M. Marchand révèle aussi que selon les informations fournies au gouvernement fédéral, le FLQ compte entre 1000 et 3000 membres.



Jean Marchand

□ Au cours d'un congrès conjoint, la CSN, la FTQ et la CEQ condamnent à la fois le FLQ et «le terrorisme policier et militaire» des gouvernements.

JEUDI

22 OCTOBRE

■ M. Marchand précise ses propos de la veille: le FRAP n'est pas une «couverture», mais plutôt une «caution morale» pour le FLQ, puisqu'il en a appuyé publiquement les objectifs.

□ Le maire de Montréal Jean Drapeau, quant à lui, déclare que le FRAP et le FLQ sont «très liés». Il en veut pour preuve le fait que le FRAP ait invité à une de ses assemblées les orateurs «les plus révolutionnaires que l'on connaisse», tels Pierre Vallières, Robert Lemieux et Michel Chartrand. Plus tard dans la journée, le maire soutient que «le sang



Jean Drapeau

coulera dans les rues» si le FRAP est élu. Les dirigeants du FRAP qualifient les propos de M. Marchand de «nouveau coup de la Brink's».

□ La Sûreté du Québec libère 48 des 170 personnes détenues à Montréal depuis plusieurs jours en vertu de la Loi sur les mesures de guerre.

DIMANCHE

25 OCTOBRE

■ Victoire écrasante du maire Jean Drapeau: 92 p. cent du vote, 52 sièges sur 52. Dans son discours, le maire Drapeau remercie les électeurs de l'avoir aidé à résister «non seulement aux attaques connues des révolutionnaires, mais aussi aux tentatives de mettre sur pied un gouvernement provisoire chargé de présider au transfert des pouvoirs constitutionnels à un régime révolutionnaire.» Dans les heures et les jours qui suivent, on se perdra en conjectures sur l'existence réelle du «pouvoir de transition» évoqué par M. Drapeau. Selon les informations publiées par les médias, c'est au groupe de personnalités animé par Claude Ryan et René Lévesque que le maire faisait allusion ce soir-là. Ces personnalités se seraient tenues prêtes à faire partie d'un gouvernement provisoire disposé à négocier avec le FLQ. René Lévesque qualifie ces informations de «sinistre farce» et Claude Ryan parle de «rumeurs stupides».

LUNDI

26 OCTOBRE

■ Sur les ondes de CKLM, M^{me} James Cross supplie le FLQ de libérer son mari.

□ L'opposition à la Loi sur les mesures de guerre va croissant. Le président de l'exécutif du PQ Jacques Parizeau affirme qu'Ottawa a profité de l'affaire Cross-Laporte pour engager l'affrontement inévitable avec le Québec.

□ Découverte d'un nouveau communiqué du FLQ, portant l'empreinte digitale de Paul Rose et accompagné de son passeport expiré.

LUNDI

2 NOVEMBRE

■ Les gouvernements du Canada et du Québec offrent chacun une récompense de 75 000 \$ aux personnes qui leur transmettront des renseignements menant à l'arrestation des ravisseurs de James Cross et aux meurtriers de Pierre Laporte.

RECOMPENSE REWARD \$ 150,000.

CARBONNEAU, Marc

Age	37 ans	Age	37 ans
Sexe	M	Sexe	M
Statut	Marié	Statut	Marié
Taille	5'7"	Taille	5'7"
Poids	150	Poids	150
Yeux	Marron	Yeux	Marron
Cheveux	Noir	Cheveux	Noir
Complexion	Normal	Complexion	Normal
Marquage	Canada	Marquage	Canada
Langue	Anglais	Langue	Anglais
Occupation	Chauffeur de taxi	Occupation	Chauffeur de taxi

ROSE, Paul

Age	27 ans	Age	27 ans
Sexe	M	Sexe	M
Statut	Marié	Statut	Marié
Taille	5'7"	Taille	5'7"
Poids	150	Poids	150
Yeux	Marron	Yeux	Marron
Cheveux	Noir	Cheveux	Noir
Complexion	Normal	Complexion	Normal
Marquage	Canada	Marquage	Canada
Langue	Anglais	Langue	Anglais
Occupation	Professeur	Occupation	Professeur

SIMARD, Francis

Age	23 ans	Age	23 ans
Sexe	M	Sexe	M
Statut	Marié	Statut	Marié
Taille	5'7"	Taille	5'7"
Poids	150	Poids	150
Yeux	Marron	Yeux	Marron
Cheveux	Noir	Cheveux	Noir
Complexion	Normal	Complexion	Normal
Marquage	Canada	Marquage	Canada
Langue	Anglais	Langue	Anglais
Occupation	Journaliste	Occupation	Journaliste

ROSE, Jacques

Age	22 ans	Age	22 ans
Sexe	M	Sexe	M
Statut	Marié	Statut	Marié
Taille	5'7"	Taille	5'7"
Poids	150	Poids	150
Yeux	Marron	Yeux	Marron
Cheveux	Noir	Cheveux	Noir
Complexion	Normal	Complexion	Normal
Marquage	Canada	Marquage	Canada
Langue	Anglais	Langue	Anglais
Occupation	Journaliste	Occupation	Journaliste

□ Le ministre fédéral de la Justice John Turner dépose un projet de loi visant à circonscrire les pouvoirs accordés aux forces de l'ordre en vertu de la Loi sur les mesures de guerre. Notamment, les policiers ne pourront détenir de suspect pour plus de sept jours avant de le traduire devant un juge.

MARDI

3 NOVEMBRE

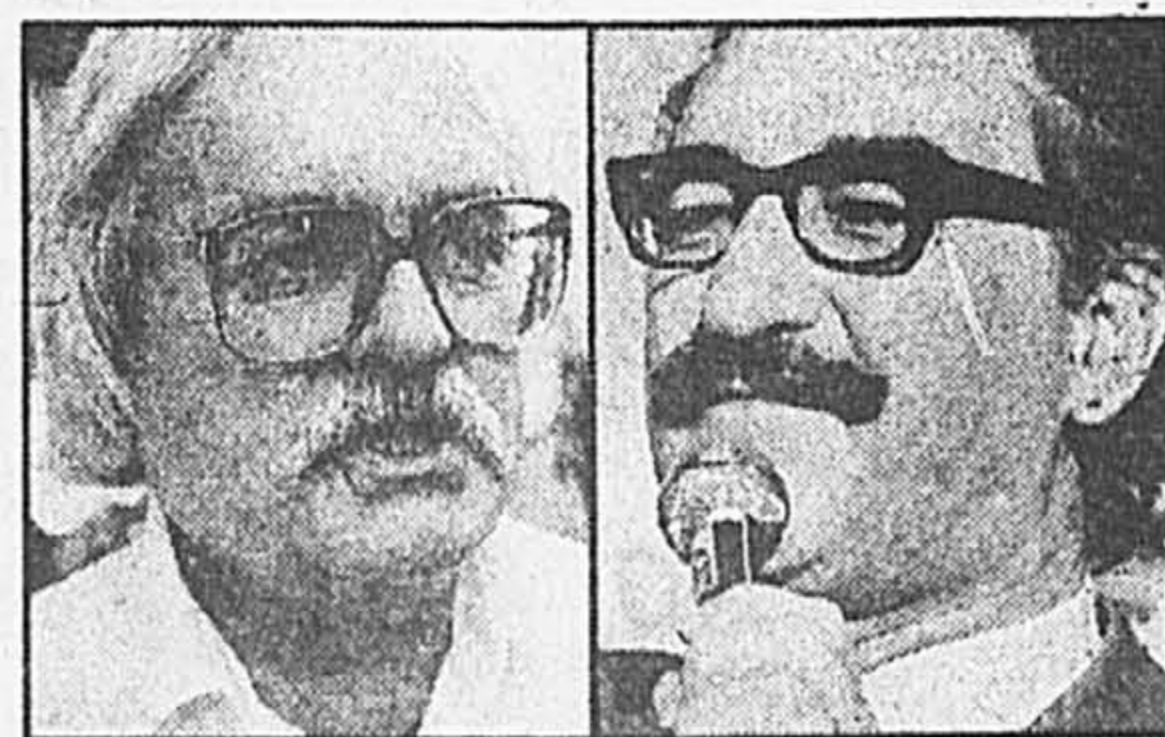
■ Le solliciteur général du Canada George McIlraith admet que Paul Rose, suspect numéro un dans l'affaire, était suivi après l'enlèvement du ministre, et a échappé aux policiers.

JEUDI

5 NOVEMBRE

■ 24 personnes détenues en vertu de la Loi sur les mesures de guerre comparaissent devant un juge. Elles sont accusées d'avoir été membres du Front de libération du Québec, association déclarée illégale en vertu de la loi en question. Parmi eux, Robert Lemieux, Michel Chartrand, Pierre Vallières...

□ Un quotidien annonce que la police a reçu une lettre accompagnée d'une photo de James Richard Cross, photo qui le montre assis sur une caisse marquée «explosifs».



Pierre Vallières

Michel Chartrand

VENDEDI

6 NOVEMBRE

■ Le ministre de la Justice Jérôme Choquette nomme le juge Jacques Trahan comme coroner spécial chargé d'enquêter sur la mort de Pierre Laporte. L'enquête doit s'ouvrir le lendemain, et des rumeurs veulent que la police y fasse comparaître un des ravisseurs, Bernard Lortie.



Le juge Trahan

SAMEDI

7 NOVEMBRE

■ Devant le coroner Trahan, Bernard Lortie raconte l'enlèvement de Pierre Laporte. «Même si je m'embarque, je dis tout.» Il révèle que Laporte s'est blessé au poignet en tentant de s'enfuir de la maison de la rue Armstrong, en passant par une fenêtre. Le médecin-légiste, quant à lui, affirme que l'autopsie a démontré que M. Laporte n'a pas été torturé.

SAMEDI

14 NOVEMBRE

■ Nouveau communiqué du FLQ, signé par la cellule d'information Viger. Ce communiqué révèle que les frères Rose et Francis Simard se trouvaient avec Bernard Lortie lorsque celui-ci a été arrêté dans un appartement de la rue Queen Mary. A l'arrivée de la police, les Rose et Simard se sont cachés dans un réduit aménagé derrière une garde-robe.

SAMEDI

21 NOVEMBRE

■ La cellule Viger fait parvenir un autre communiqué aux médias. Les felquistes y accusent les policiers de torturer les personnes arrêtées. Dans une lettre jointe, James Cross se dit convaincu d'être mieux traité que les prisonniers politiques du FLQ.

JEUDI

3 DÉCEMBRE

■ Des centaines de policiers et de soldats encerclent une maison de la rue Des Récollets où est séquestré James Cross. Après des négociations, trois felquistes, M. Cross et un avocat quittent à bord d'une voiture. Ils se rendent à Terre-des-Hommes, où on laisse le diplomate. Les ravisseurs quittent le Canada pour Cuba.

VENDEDI

4 DÉCEMBRE

■ À 2h du matin, les felquistes étant arrivés à Cuba, James Cross est officiellement libéré.

DIMANCHE

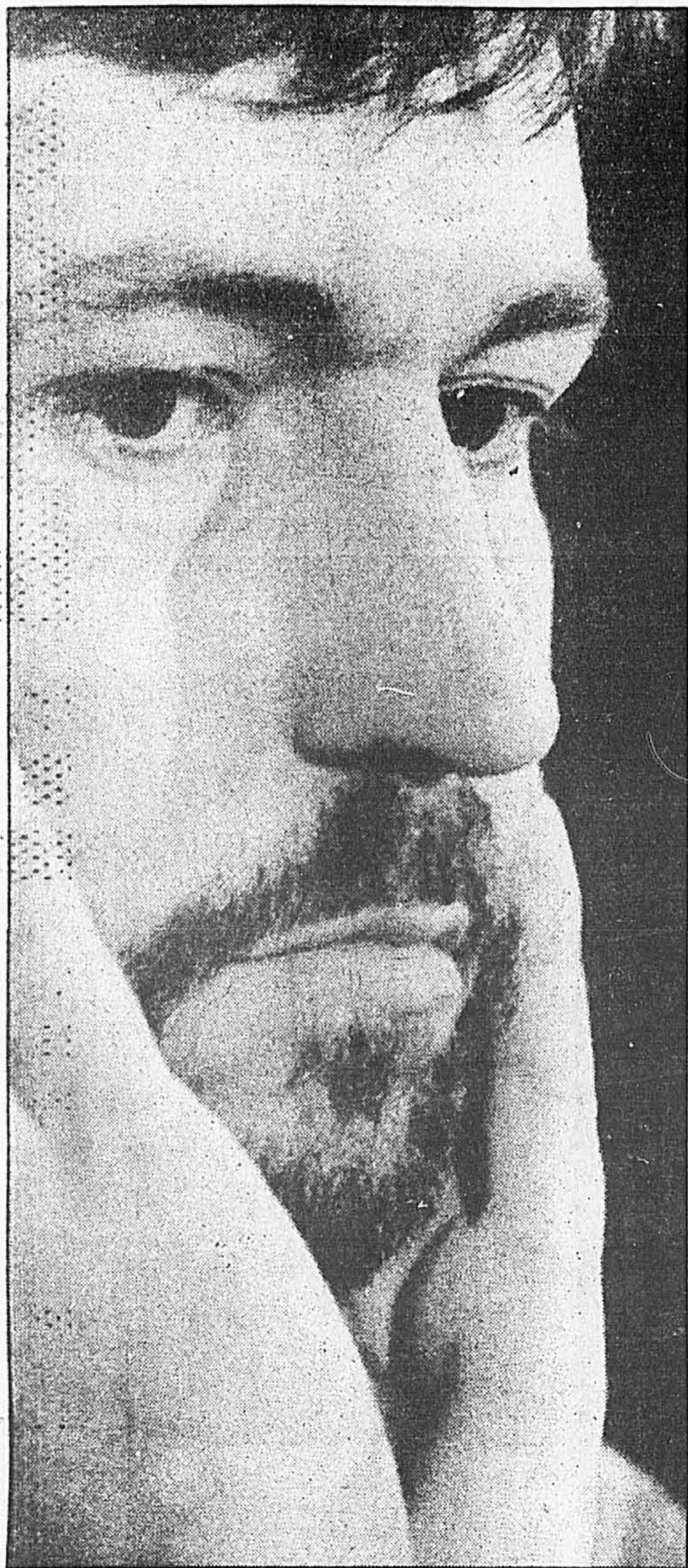
27 DÉCEMBRE

■ Les frères Rose et Francis Simard sont arrêtés dans une ferme du village de Saint-Luc, près de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette maison avait été visitée par les policiers deux jours avant, mais les felquistes avaient échappé aux forces de l'ordre en se cachant dans un tunnel.

1970 - 1990 LA CRISE D'OCTOBRE DOSSIER

Révolutionnaires ou « ti-clins » ?

Vingt ans après, un texte de Cossette-Trudel rouvre le débat



Francis Simard il y a 20 ans. Dans la tourmente.

« Les excuses, j'aime pas... »

- Francis Simard

« Si on me faisait un monument, je poserais ma première bombe : pour le faire sauter ! »

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le soir de l'assassinat de Pierre Laporte, il n'y avait que deux felquistes avec le ministre dans la maison de la rue Armstrong à Saint-Hubert : Jacques Rose et Francis Simard. Simard a été condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre du ministre.

Sourcils froncés, le regard aigu, à 43 ans Simard n'est pas très différent de son image de 1970. Même barbe, seuls les cheveux sont plus courts. Il partage ses 20 dernières années en deux. « J'ai attendu 11 années pour sortir de prison, et il m'en aura fallu neuf autres pour "entrer" dehors. »

Aujourd'hui, il a bien l'impression que c'est fait : il n'est plus Francis Simard d'Octobre 70, il est devenu Francis Simard scénariste du film « Le Party », de son ami — son « frère » — Falardeau. Mais les événements d'octobre 70 et la mort de Pierre Laporte ne sont pas pour autant effacés de sa mémoire. Pas plus que les autres membres de la cellule Chénier, il n'aborde la fin du ministre en détail. On ne fait pas 11 ans de prison sur une erreur.

Quand il est question de demander le pardon officiel, Francis Simard s'insurge. « Il y a quelque chose de malhonnête là-dedans. Les affaires passées, il faut vivre avec. Et plus tu vis, plus c'est lourd ! » Il est maintenant totalement libre, mais il ne l'a pas demandé. « Les excuses, j'aime pas ça, pas plus chez moi que chez les autres. Ce que j'ai fait, je l'assume. Mais à l'inverse, si on me faisait un monument, ce serait la

première fois que je poserais une bombe : pour le faire sauter. » Octobre 70, « jamais je ne me vanterai de ça, dit encore Simard. Mais on voulait faire la révolution, et ça, j'en suis fier. »

La prison, où il a appris à aimer les criminels et que tous les hommes sont vulnérables, « c'est le lieu où tu ne te poses jamais de questions. Et avec une affaire comme celle d'Octobre 70, t'es fait ! Il y a ceux qui t'aiment, tu es un héros, et il y a les autres. Et quand tu en sors, tu ne peux plus en parler. Octobre 70, c'est comme la prison. Tu ne peux pas en parler. »

Pourtant les souvenirs de l'année 70 sont nombreux. Francis Simard évoque la vie des felquistes dans la clandestinité, loin de tous les endroits où quelqu'un aurait pu les reconnaître. « Nous menions une vie spartiate. Le financement des activités clandestines se faisait avec les salaires. Dix à 15 personnes sur la Rive-Sud constituaient alors le groupe. Un des premiers objectifs : lancer un réseau de distribution. »

« Par la suite, avec l'argent des hold-up, la vie spartiate a continué. Je me souviens qu'on a eu des chicanes pour acheter un pain ! »

À l'été 70, Francis Simard quitte le groupe pour un mois. « Pas expulsé, pas renié, quand je suis revenu, personne ne m'a considéré comme un traître. Personne n'entraîne dans le FLQ, il n'y avait pas de règles établies, on réfléchissait... » Le groupe était aussi considéré comme « mou », parce qu'il se donnait huit ou dix ans avant de faire un coup d'éclat.



JEAN-PAUL SOULIÉ

Premier pétaud dans les commémorations discrètes du vingtième anniversaire de la Crise d'octobre, un texte publié dans la revue Liberté par l'ex-felquiste Jacques Cossette-Trudel a fait éclater un débat virulent sur ce qu'était le FLQ en 1970. Pour Cossette-Trudel, le FLQ de 1970 pratiquait « le rejet convulsif de tout effort intellectuel, (on disqualifiait quelquefois la discussion en un tournemain : "Ça ne compte pas, t'as lu ça dans des livres !"), par le passage à l'acte immédiat, et surtout, par un membership sans contrôle ».

Plus loin, Cossette-Trudel affirme : « L'enlèvement "surprise" de Cross et le coup de Jarnac de la cellule Chénier ne furent en fin de compte que les ultimes manifestations de la foire d'empoigne à laquelle se livraient en sourdine Jacques Lanctôt et Paul Rose, coqs en chef incontestés du FLQ depuis l'automne 1969. »

Paul Rose et Jacques Lanctôt, chacun avec son tempérament et ses idées, s'inscrivent en faux contre ces allégations. Le FLQ de 1970, disent-ils, n'était pas le groupe improvisé, inculte et déshérité de l'intérieur que décrit Cossette-Trudel.

Grand, mince malgré une ossature qu'on devine forte, celui qui a purgé 12 ans de prison pour le meurtre de Pierre Laporte parle posément, analyse, prend le temps de peser ses affirmations. La taie blanche qui couvrait son oeil gauche il y a 20 ans a disparu.

Une occasion de retrouvailles

Aussitôt qu'il a pris connaissance du texte de Cossette-Trudel, Paul Rose s'est précipité chez Jacques Lanctôt, ce qu'il n'avait pas fait depuis qu'il a été mis en liberté conditionnelle. « Nous ne nous voyons plus, Jacques travaillait 60 heures par semaine avec sa maison d'édition, mais à l'avenir nous allons essayer de nous rencontrer plus souvent. »

Cossette-Trudel les a décrits comme « deux coqs ». « Dans notre groupe, le FLQ 70 tout entier, il y avait différentes tendances, mais elles n'étaient pas personnalisées comme ça, dit Rose. Et ce n'est qu'en septembre 70, pour des raisons d'organisation et de financement, que les deux cellules ont été formées. »

Dans ces deux cellules, la notion de chef, selon Paul Rose, n'existait pas. « Tout dépendait des circonstances. Dans les affaires de construction, pour bâtir la cache dans une garde-robe, c'est mon frère Jacques qui était le boss, moi j'y connais rien. Et c'était Bernard Lortie qui prenait la direction du groupe dans les opérations armées. » Un euphé-

misme pour désigner les vols à main armée, avec lesquels le FLQ se finançait, et les enlèvements.

Jacques Cossette-Trudel a voulu réduire l'importance des felquistes dans l'histoire du Québec au « Crime d'Ovide Plouffe ». « L'histoire de Cossette-Trudel, c'est pas Ovide Plouffe, c'est le Père Ovide, l'âme damnée de Séraphin, rétorque Rose. »

Un enfant gâté qui s'est brûlé les doigts

« Cossette-Trudel est un fils de bourgeois de Ville Mont-Royal qui a joué avec le feu, dit Paul Rose. Il a vu que ça brûle. Quand il est arrivé dans notre groupe, vers le mois de juillet 1970, nous venions de perdre la "Prison du peuple" de Sainte-Anne-de-La-Rochelle. » Claude Morency et François Lanctôt, le frère de Jacques, ont été arrêtés. Le FLQ 70 encaisse mal ces deux coups durs, qui vont aussi amener l'entrée en scène du couple Cossette-Trudel.

C'est pour une « affaire de coeur » — Jacques Cossette-Trudel était marié avec la sœur des frères Lanctôt, Louise — qu'il a joint le FLQ « à un moment où nous étions plutôt mal en point », reconnaît Paul Rose. « On ne l'a pas rejeté, mais on n'était pas très dégagés avec lui », reconnaît le membre de la cellule Chénier. À cette époque, il se souvient qu'il reproche surtout à Cossette-Trudel de s'intéresser plus à la tactique — mitrailleuse ou bazookas — qu'aux débats de fond sur la société québécoise.

« Je n'ai jamais senti de véritable conviction chez lui, note Rose. Louise était plus convaincue que lui. »

Une longue préparation

Cossette-Trudel n'était pas encore là pour participer à la surveillance de James Cross et de l'Américain qui habitait en face de chez lui. L'affaire était montée depuis le printemps. Nous avions décidé d'enlever un Américain, pour dénoncer l'impérialisme économique, et un Britannique, pour la domination politique. Sur la liste des otages possibles, il y avait aussi un autre Américain, qui habitait et jouait au golf à l'Île-des-Sœurs.

Vingt ans après, Rose ne se souvient même plus du nom de ce diplomate. Mais il se rappelle que le communiqué numéro un avait été rédigé longtemps à l'avance. « Tout le monde a participé à sa rédaction et la stratégie des opérations d'enlèvement avait été débattue par tout le groupe. » Les réunions avaient lieu à Saint-Henri, dans un magasin désaffecté.

Dans la pratique, quand James Cross est enlevé, sa rue devient zone interdite pour les felquistes, et les ponts sont mis sous surveillance policière. Le second enlèvement sera, sur la Rive-Sud, celui du vice-premier ministre Pierre Laporte, ministre du Travail.

« Cossette-Trudel n'aura jamais eu une vision restreinte des événements d'octobre et du FLQ par-



Jacques Lanctôt : « Cossette-Trudel veut faire passer les felquistes pour des "ti-clins". »

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

ce qu'il ne s'est joint à nous qu'en fin de course. Son analyse freudienne de cette époque n'a aucune valeur. » À ce constat, Paul Rose ajoute que Cossette-Trudel a envoyé diverses lettres, dont une à Fidel Castro, quand il était à Cuba, pour dénoncer ses camarades, de « mauvais révolutionnaires ». Puis, devenu ML (marxiste-léniniste) à Paris, il écrit aux journaux ML du Québec pour réclamer un vote négatif au référendum. « Il s'est toujours présenté comme une victime. »

Projet de société

Aujourd'hui, Paul Rose suit l'actualité politique avec beaucoup d'intérêt, la crise américaine comme la crise constitutionnelle... « À Meech, Robert Bourassa a été rejeté, comme un valet mis à la porte pour servilité excessive ! Et il voulait que la commission sur l'avenir constitutionnel du Québec soit présidée par l'ancien Gouverneur général du Canada ! »

Rose mesure néanmoins la distance parcourue depuis 20 ans. « Il y a eu le référendum, on peut maintenant parler d'indépendance. Mais pas de l'importance de l'indépendance. Des peuples libérés peuvent devenir oppresseurs : on a vu ça avec les Indiens du Nicaragua. Il faut mettre de l'avant un projet de société libérateur lié à l'indépendance. » Pour lui, les

questions sociales et nationales sont indissociables.

« La crise américaine nous secoue dans notre tranquillité, mais maintenant, il est possible de s'exprimer. Les discours sur l'émancipation sociale et l'indépendance ne sont plus interdits comme en 1970. »

Paul Rose se défend d'avoir voulu faire la révolution. « Je voulais simplement enclencher un changement social en profondeur. Pour ça, il fallait que la parole ne soit plus interdite. Nous ne menions pas une lutte armée, mais une lutte clandestine qui ne visait pas à prendre le pouvoir. »

« Chaque vague du FLQ a correspondu à un blocage politique. Dans notre cas, c'était celui du RIN. Il va falloir faire l'analyse historique de cette époque. Pour notre mémoire collective. »

Jacques Lanctôt

Jacques Lanctôt ne se sent pas visé par l'évocation de ces « babies boomers » qui encombreraient les avenues par leur « sinistre success story » devant la nouvelle génération dite apolitique, selon Cossette-Trudel.

« Ce ne sont pas les ex-militants qui bloquent les avenues, mais encore et toujours les multinationales et les gouvernements », dit l'ancien membre de la cellule Libération. Cossette-Trudel veut jouer deux générations l'une contre l'autre. Surtout, il veut « faire passer les gars du FLQ pour des "ti-clins" ». »

Cossette-Trudel écrit que les felquistes ne lisent pas. Lanctôt s'enflamme. « Mais si ! On lisait Parti Pris, et Plette, Major, Maheu, Vallières, et Charles Gagnon, le premier qui ait jamais présenté une analyse marxiste des troubles de 1837. Et aussi Frantz Fanon, bien sûr, mais pas seulement lui ! Il y avait ici des libraires, l'Agence du livre français, et les éditions Maspéro. »

Il y avait aussi l'exemple des Black Panthers, de Che Guevara. « On privilégiait le modèle cubain, mais aussi la lutte des Algériens. C'était par l'action qu'on allait régler nos problèmes. »

Une erreur politique

Lanctôt considère que la mort de Pierre Laporte aura été une erreur politique. Il affirme que la veille de sa mort, un communiqué avait été émis par sa cellule affirmant que Richard Cross ne serait jamais exécuté. La police a intercepté ce communiqué qui n'a jamais été publié.

Lanctôt rêvait d'une action révolutionnaire non violente et avait le goût du sacrifice : s'il devait y avoir mort d'homme, il serait le premier. « Cossette-Trudel escamote tout ça. Lui, devant le tribunal, il s'est excusé, et lui et sa femme ont fait huit mois de prison. Moi j'ai tenté d'expliquer au juge, avec des textes de Félix Leclerc et de Pierre Perreault, qu'il pouvait y avoir une autre lecture des événements d'octobre 70. Il m'a donné trois ans. » Mais ça n'a pas dégoûté Lanctôt de la littérature.

Devault : une image dure à tuer

MICHÈLE OUIMET

L'ex-indicatrice Carole Devault n'a aucun regret. Les médias, affirme-t-elle, l'ont présentée comme une espionne, une traîtresse et une manipulatrice. Vingt ans plus tard, cette image lui colle toujours à la peau.

Carole Devault, membre de la cellule du FLQ Information Viger, a été recrutée par la police de la ville de Montréal le 6 novembre 1970, un mois avant la libération de James Richard Cross.

Pendant plus de trois ans, elle a informé les policiers des faits et gestes des felquistes. La commission Keable, chargée d'enquêter sur les opérations policières en territoire québécois à la fin des années 1970, a dévoilé les activités de Carole Devault et de son contrôleur, le lieutenant Julien Giguère, de la section anti-terroriste de la police de la ville de Montréal.

Aujourd'hui, ce qui étonne le plus Carole Devault, c'est « l'importance démesurée » que la police, les hommes politiques et les médias ont donnée à la Crise d'octobre.

« C'était complètement dis-

proportionné : les arrestations, la loi sur les mesures de guerre, les déclarations alarmistes des politiciens. C'était un ballon immensément gonflé. J'avais l'impression de vivre un mauvais roman d'espionnage. »

« J'avais, au début du mois de novembre 1970, rencontré deux membres du FLQ, Robert Comeau, professeur d'histoire à l'UQAM, et Luc Gosselin. Leur amateurisme me stupéfiait. Robert Comeau, par exemple, m'avait affirmé qu'il s'impliquait dans le FLQ 50 p. cent pour le kik et 50 p. cent pour la politique. »

La « felquiste » Carole Devault, alors étudiante en histoire à l'UQAM, travaillait aussi pour une compagnie, la Caloil. Elle accompagnait le commissaire chargé d'effectuer les dépôts de l'entreprise à la banque. Comeau et Gosselin décident, avec la complicité de Carole Devault, de préparer un cambriolage.

« J'étais dans ma voiture avec l'argent et j'attendais que Luc Gosselin me dévalise. Au lieu de prendre la mallette qui contenait l'argent et qui était clairement identifiée au nom de la banque où le dépôt devait être effectué, il s'est plutôt emparé de mon sac où il n'y avait que

mes notes de cours et une dizaine de dollars ! »

« Je suis tombée en bas de ma chaise quand j'ai compris que le FLQ ce n'était que ça, poursuit Carole Devault. Ces gens ne lisent pas Karl Marx mais des Arsène Lupin et des Lucky Luke. Leur discours politique, c'est après la crise qu'ils l'ont construit. »

Son passage à la Commission Keable lui a laissé un goût amer dans la bouche. Compromettante pour la police, fichée comme indicatrice aux yeux du grand public, méprisée par les felquistes qui se sont sentis profondément trahis, elle s'est retrouvée seule devant les procureurs de la Commission.

« J'ai fait une profonde dépression. Ma vie a été coupée en deux. Je me suis retrouvée sans travail et les médias ont fait de moi un monstre sans scrupule. Elle s'est finalement dénichée un travail dans les relations publiques. Aujourd'hui, elle vit sous un faux nom. Ses collègues et patrons ignorent qu'elle est Carole Devault. »

Mais ce qu'elle n'accepte pas, c'est l'injustice de l'histoire qui, aujourd'hui, réhabilite les felquistes et ne lui laisse plus que le rôle de la « méchante ».

Plus

1970 - 1990
LA CRISE D'OCTOBRE
DOSSIER

Recyclage, façon felquiste

Ce qu'ils faisaient...

LA CELLULE CHÉNIER

...ce qu'ils font

PAUL ROSE

■ En 1970, Paul Rose a 26 ans. Il travaille comme éducateur spécialisé en enfance inadaptée à la Commission scolaire de Chambly. Né à Saint-Henri, déménagé à Ville-Jacques-Cartier à huit ans, ses parents sont des ouvriers. Il a créé la Maison du pêcheur de Percé, une auberge de jeunesse considérée par la suite comme un vivier du FLQ. Paul Rose a été membre du RIN et du PQ.

En 1970, il était membre de la cellule Chénier, qui a enlevé Pierre Laporte. Arrêté le 28 décembre 1970, il est condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre de Pierre Laporte. Il passe 12 ans en prison. Depuis huit ans, il est en liberté conditionnelle.

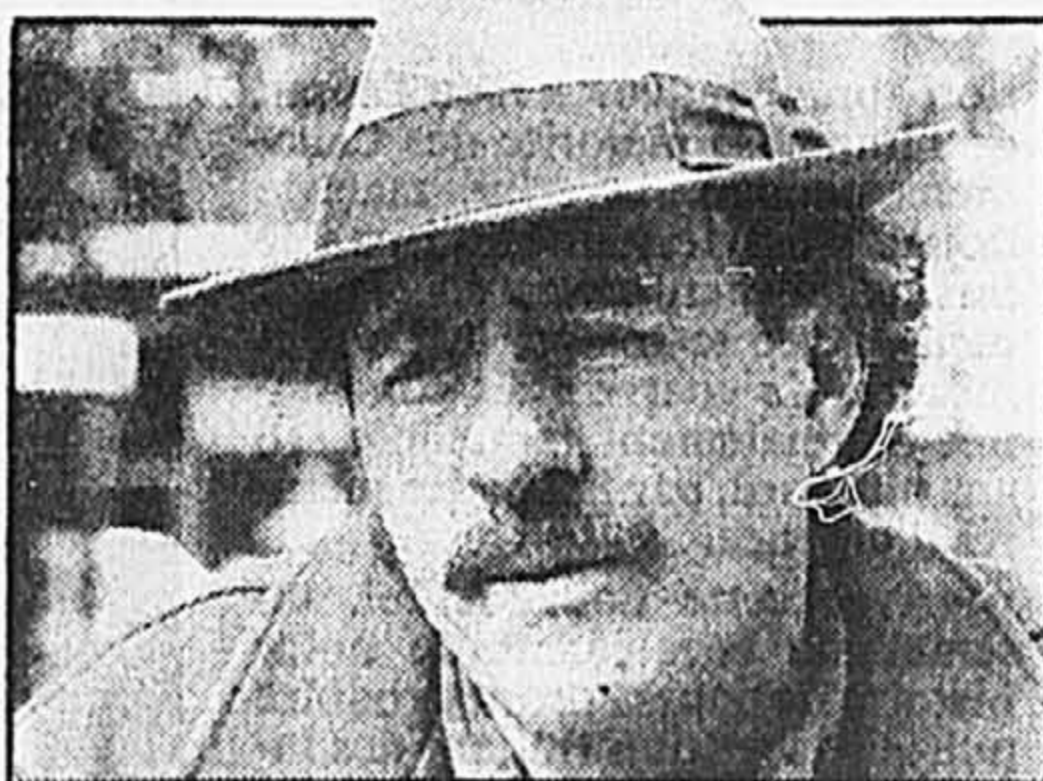


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

□ Il rédige actuellement une thèse de doctorat en socio-économie à l'Université du Québec à Rimouski où il enseigne. Il collabore à L'Aut'Journal, une publication distribuée essentiellement par les syndicats. En été, Paul Rose travaille également comme conseiller syndical au Conseil central de la CSN à Montréal. Il a deux enfants, un garçon de quatre ans et une fille de quatre mois. Il prépare un livre à partir de certains de ses nombreux procès, auquel il intégrera des « flash back » sur ses années de militance.

JACQUES ROSE

■ Frère cadet de Paul, il a 24 ans en 1970. Il est alors mécanicien au CN. Il est, comme Paul, membre de la cellule Chénier. Il est condamné à huit ans de prison à l'issue de son quatrième procès en 1973, pour complicité après le fait. Il sera libéré sous condition en 1978. Il militera au PQ.



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

□ Il vit actuellement dans les Laurentides, où il s'occupe de construction et de rénovation. Il tient à préserver sa vie privée, et n'a fait aucune intervention publique à l'occasion du 20^e anniversaire de la Crise d'octobre, sauf un poème sur sa mère Rose Rose, publié dans Liberté.

BERNARD LORTIE

■ Né à Gaspé, âgé de 19 ans en 1970, il a fait des études techniques dans sa ville natale. Il a rencontré les Rose à la Maison du Pêcheur à Percé. Il était membre de la cellule Chénier. Il a été condamné à 20 ans de prison pour enlèvement et libéré sous condition en 1978.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

□ Il semble avoir peu de contacts avec ses anciens camarades du FLQ. Aux dernières nouvelles, il travaillait pour une entreprise de ferraille.

FRANCIS SIMARD

■ En 1970, il a 23 ans. Fils d'un débardeur, il a été apprenti électricien et a travaillé avec Paul Rose à la Commission scolaire de Chambly, en enfance inadaptée. Il a suivi une trajectoire semblable à celle de Paul Rose, participant au RIN sur la Rive-Sud, avec le docteur et écrivain Jacques Ferron, qui était aussi le médecin de sa famille. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Pierre Laporte, il sera libéré sous condition à la fin de 1981.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

□ Francis Simard a deux enfants et vit à la campagne. Il s'est recyclé dans le cinéma et il a signé le scénario du film de Pierre Falardeau « Le Party », dont l'action se déroule en prison.

Ce qu'ils faisaient...

LA CELLULE LIBÉRATION

...ce qu'ils font

JACQUES LANCTÔT

■ En 1970, à 25 ans, Lanctôt est déjà un vétéran du militantisme et de la contestation. Chauffeur de taxi après avoir été professeur de français à Saint-Hyacinthe, il participe à des manifestations violentes, dont celle de la Murray Hill, où un policier infiltré chez les manifestants trouva la mort accidentellement. Il s'est occupé activement du Mouvement de libération du taxi et plus particulièrement du Journal du Taxi.

Il fait partie de la cellule Libération, responsable de l'enlèvement de James Cross. Après la libération du diplomate, il vivra en exil: à Cuba, jusqu'en 1974, puis à Paris, où le gouvernement français de l'époque refuse aux anciens felquistes le statut de réfugiés politiques.

De retour à Montréal en janvier 1979, avec sa femme et ses trois enfants, Lanctôt sera condamné à trois ans de prison.

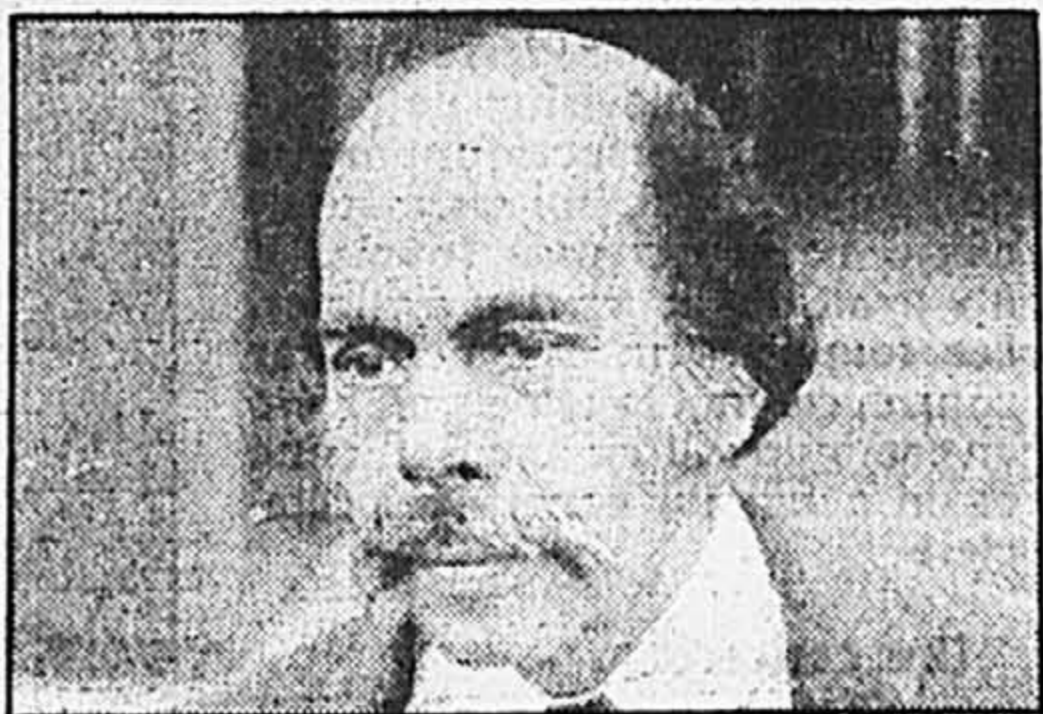


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

□ Il est maintenant propriétaire de la maison d'édition VLB, fondée par Victor-Lévy Beaulieu. Pour l'anniversaire de l'enlèvement de Cross, le 5 octobre, il est à Francfort, en Allemagne, où se tient une très importante Foire du Livre.

MARC CARBONNEAU

■ Le doyen des felquistes a 37 ans en 1970. Il vient lui aussi du Mouvement de libération du taxi, où il a connu Jacques Lanctôt. Après la libération de James Cross, il part à Cuba, puis en France. Rentré au Québec le 25 mai 1981, il sera condamné et fera 20 mois de prison.



PHOTOTHEQUE La Presse

□ Il vit actuellement dans la région de Montréal, s'occupant de rénovation, quand il n'est pas sur son voilier, actuellement amarré à Halifax. Il y a un mois et demi, il croisait au large des Îles-de-la-Madeleine. Il tient à sa vie privée mais voit Jacques Lanctôt à l'occasion.

JACQUES COSSETTE-TRUDEL

■ Il a 22 ans et est professeur suppléant à la Commission des écoles catholiques de Montréal en 1970 quand il se joint au FLQ. Fils d'un haut fonctionnaire, il est, avec sa femme Louise Lanctôt, la sœur de Jacques et de François, un leader étudiant contestataire. Il est membre de la cellule Libération, qui enlève James Cross. En exil à Cuba jusqu'en 1974, il suivra les autres membres de la cellule à Paris, où il milite dans des groupuscules marxistes-léninistes.



PHOTOTHEQUE La Presse

□ Il a écrit plusieurs textes à l'occasion d'anniversaires de la Crise d'octobre, dont un dernièrement dans la revue Liberté. Il est conseiller en communication dans une agence de service social depuis 1980.

LOUISE COSSETTE-TRUDEL

■ Sœur de Jacques et François Lanctôt, mariée à Jacques Cossette-Trudel, militante étudiante, elle a 22 ans en 1970 et travaille comme documentaliste à la bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal. En exil pendant huit ans, elle rentre de Paris en décembre 1978 avec son mari et ses deux enfants et est condamnée à huit mois de prison.



PHOTOTHEQUE La Presse

□ Elle a publié un livre, « Une sorcière comme les autres », dont le titre évoque le qualificatif que James Cross avait utilisé à son égard après sa libération. Elle dirige une entreprise de photocomposition et traitement de textes à Outremont.

YVES LANGLOIS

■ Il a 23 ans en 1970. Il est sténographe judiciaire à la Cour supérieure. Sa spécialité: les faux papiers. Il sera d'ailleurs longtemps soupçonné sous un alias, Pierre Séguin. Membre de la cellule Libération, qui a kidnappé M. Cross. Revenu au Québec en 1982, il sera condamné à deux ans de prison.



PHOTOTHEQUE La Presse

□ Très discret, il travaille dans un hôpital de Montréal.

NIGEL BARRY HAMER

■ Le dernier des membres de la cellule Libération n'a été arrêté qu'en 1980, sur dénonciation de la délatrice Carole Devault. Professeur d'électronique dans un cégep, il est condamné à un an de prison pour participation à l'enlèvement de James Cross.



PHOTOTHEQUE La Presse

1970, 1990:
D'UNE CRISE
À UNE AUTREFondamentalement,
des crises identiques

- Paul Rose

Oka n'a rien à voir
avec Octobre 70

- Jacques Lanctôt



JEAN-PAUL SOULIÉ

Les anciens felquistes ont réagi de façons fort diverses à la crise amérindienne. Deux semaines après avoir participé au défilé de la Saint-Jean-Baptiste, drapeau en main, aux côtés de Francis Simard, Paul Rose a observé avec attention l'apparition des Warriors.

« Il n'y a entre octobre 1970 et la crise amérindienne que des différences de degrés, de formes. Fondamentalement, c'est la même affaire, note Rose. Ce sont des cris du coeur, des cris d'alarme. »

Selon Paul Rose, la période qui a précédé octobre 1970 était caractérisée par un blocage généralisé de la société québécoise. Les comités de citoyens harcelés par la police, les locaux des CAP (Comités d'action populaire) vidés, les mouvements populaires assimilés au terrorisme. Le maire de Montréal, Jean Drapeau, ferme la rue aux jeunes manifestants et amène la plupart des maires du Québec à en faire autant. « Les voies démocratiques étaient bloquées, les jeunes de la génération du rapport Parent n'avaient plus aucun moyen d'exprimer leurs idées. Sur les postes de radio, c'était Paul Cooke, de CJMS, qui faisait ses éditoriaux incendiaires sur les séparatistes. Cet été on a entendu le même discours sur les Mohawks. »

Depuis 1979, explique Paul Rose, les Amérindiens négocient sans jamais déboucher sur rien. Le gouvernement Lévesque avait commencé à ouvrir des portes, elles ont été fermées. Et dans la négociation du Lac Meech, les Indiens ont été mis à l'écart. « Il est tragique de penser que les Mohawks en sont réduits à la vente de cigarettes de contrebande et aux bingos. Mais tout ce qui arrive passe par le filtre de la Loi sur les Indiens, que j'ai dénoncée à tour de bras pendant mes procès. »

Paul Rose veut poser la seule « vraie question » sur la crise amérindienne: comment les Warriors sont-ils apparus? « Warriors, c'est ça ou « tétoux »? ». « Les chefs de bandes sont confinés dans un cul-de-sac... »

Rien à voir

Presque à l'opposé de cette prise de position, partagée, en gros, par Francis Simard et, avec implication militante en faveur des Mohawks, par Pierre Valières, Jacques Lanctôt ne voit pas la crise amérindienne avec beaucoup de sympathie.

« Rien à voir avec nous en 1970! Aucun mercenaire américain d'extrême-droite n'est venu nous encourager. Leur action m'agresse, et je ne me sens pas coupable du tout devant leurs revendications territoriales. »

Lanctôt cite un titre de Francine Noël, « On a tous découvert l'Amérique ». « Je n'usurpe pas un territoire », affirme-t-il. Pourtant il admet « que tout a été manipulé, que les Indiens n'ont jamais été consultés. Tout a été mis au point ailleurs ». Et il souligne que le défenseur des Indiens, M^e O'Reilly, s'est présenté aux élections sous la bannière du Parti Égalité et qu'il faisait partie du Comité du Non, au référendum.

Pour Lanctôt, le Canada anglophone est seul responsable de la crise. « Ma famille descend de Louis Riel, dont j'ai publié les textes, ainsi que ceux de Gabriel Dumont, des « outcasts » pour les anglosaxons! »

« Les réserves, dit-il encore, sont une aberration du système fédéral. » Si les Mohawks ont peur des policiers de la Sûreté du Québec, dit Lanctôt, qu'ils se souviennent que Paul Rose, qui a refusé de quitter le Québec, a été durement tabassé par ses geôliers quand il a été pris. »

Pour Paul Rose, qui juge de la révolte indienne avec son expérience tactique, les Mohawks ont eu grand tort de bloquer une des voies d'accès au pont Mercier. « Ils auraient dû bloquer la Voie Maritime », une action qui aurait touché leurs véritables adversaires.

Plus

1970 - 1990 LA CRISE D'OCTOBRE

Pour les jeunes, octobre 1970, c'est loin

MARIE-FRANCE LÉGER

Pour les jeunes du cégep et du secondaire, octobre 70 c'est loin. Il faut dire qu'à l'époque, la plupart d'entre eux n'étaient pas nés et qu'ils se sont davantage intéressés à une autre crise depuis les derniers temps...

Q: C'est quoi le FLQ pour vous?
R: La langue française du Québec, je pense.

Q: Qui était Pierre Laporte?
R: Je crois que c'était un président qu'on a enlevé, quelque chose comme ça.

Les connaissances sur le sujet sont plutôt minces... Ce n'est qu'au bout de quelques minutes d'entretien que les étudiants rencontrés au cégep de Rosemont, au cégep de Saint-Laurent et à l'école secondaire Père Marquette ont commencé à se souvenir de leur cours d'histoire du secondaire 4.

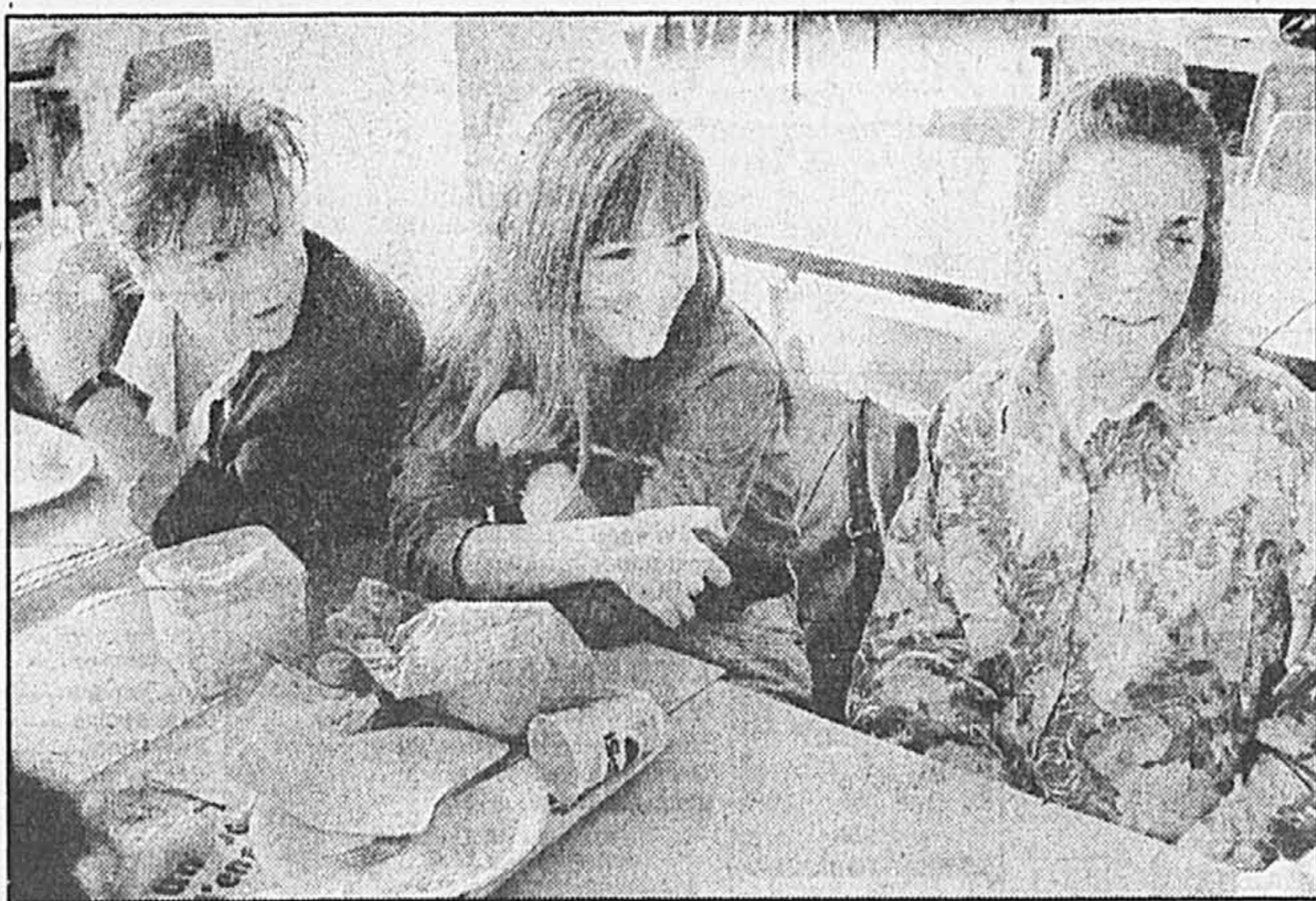
Félix Laliberté, 17 ans, a une petite idée des événements d'octobre 70: «Ils ont enlevé Pierre Laporte et on l'a retrouvé tué dans le coffre d'une auto. Je crois que c'était un ministre.»

«Oui, c'était pendant la révolution tranquille. On en a parlé en secondaire 4. L'armée est arrivée et il y a eu des arrestations. Moi je viens d'un pays de dictature et je ne pouvais pas croire qu'il pouvait se passer des choses comme ça ici», renchérit Mauricio Oyarzun, 16 ans, d'origine chilienne.

Martine Rathé, 16 ans, et Nick Tran, 16 ans, restent silencieux. Au secondaire, si l'on n'a pas encore suivi ce fameux cours, octobre 70 n'est qu'un gros point d'interrogation. A moins que sa propre famille ne s'y intéresse ou encore qu'on soit tombé par hasard sur l'émission spéciale diffusée sur le réseau TVA il y a deux semaines.

Au cégep, la brume est un peu moins opaque mais il n'y a pas non plus de quoi pavoiser. «Vous savez, on venait de naître. C'est un sujet qui intéresse nos parents. Mais c'est vrai qu'on ne connaît pas assez notre histoire», explique Nancy Bruneau, étudiante au collège Rosemont. Une étudiante plus âgée se tait pour laisser parler les jeunes. On évoque le FLQ. On sait qu'il y a eu des bombes et des militaires. Petits regards gênés. C'est très vague. «Mon père voulait regarder l'émission spéciale à la télé et toute la famille l'a écoutée. Mais moi je ne suis pas beaucoup au courant», admet Marie-Claude Girard.

Des jeunes d'origine haïtienne occupent la table d'à côté, à la cafétéria. L'un d'eux suit des cours de politique. Frantz Lafontant sait assez bien de quoi 1970 était fait. Sa soeur, Djénane, l'écoute et ajoute des petits détails. «Je sais que Drapeau n'aimait pas ça. Il y a eu beaucoup de prisonniers. Robert Bourassa était premier ministre comme maintenant», explique Frantz. Sa collègue, Francisca Dufresne enchaîne: «Les Québécois sont drôles. En 70 c'étaient les Anglais contre les Français. Maintenant ce sont les Français contre les Indiens.»



Pour Nancy Bruneau, Claudia Riopel et Marie-Claude Girard (de gauche à droite) du cégep de Rosemont, octobre 70 c'est très vague.

PHOTOS PIERRE MCCANN, La Presse



De ces étudiants du cégep Saint-Laurent, quatre ne connaissent absolument rien de la Crise d'octobre.

Devant le cégep Saint-Laurent, des étudiants en sciences discutent le coup. Sur les six, trois sont nés au Québec. Les trois autres sont d'origine française, marocaine et tchécoslovaque. Deux des trois Québécois n'ont aucune idée de ce que peut bien représenter octobre 70. Le Français est un peu plus causant. Le Marocain et le Tchécoslovaque me regardent avec des yeux ronds.

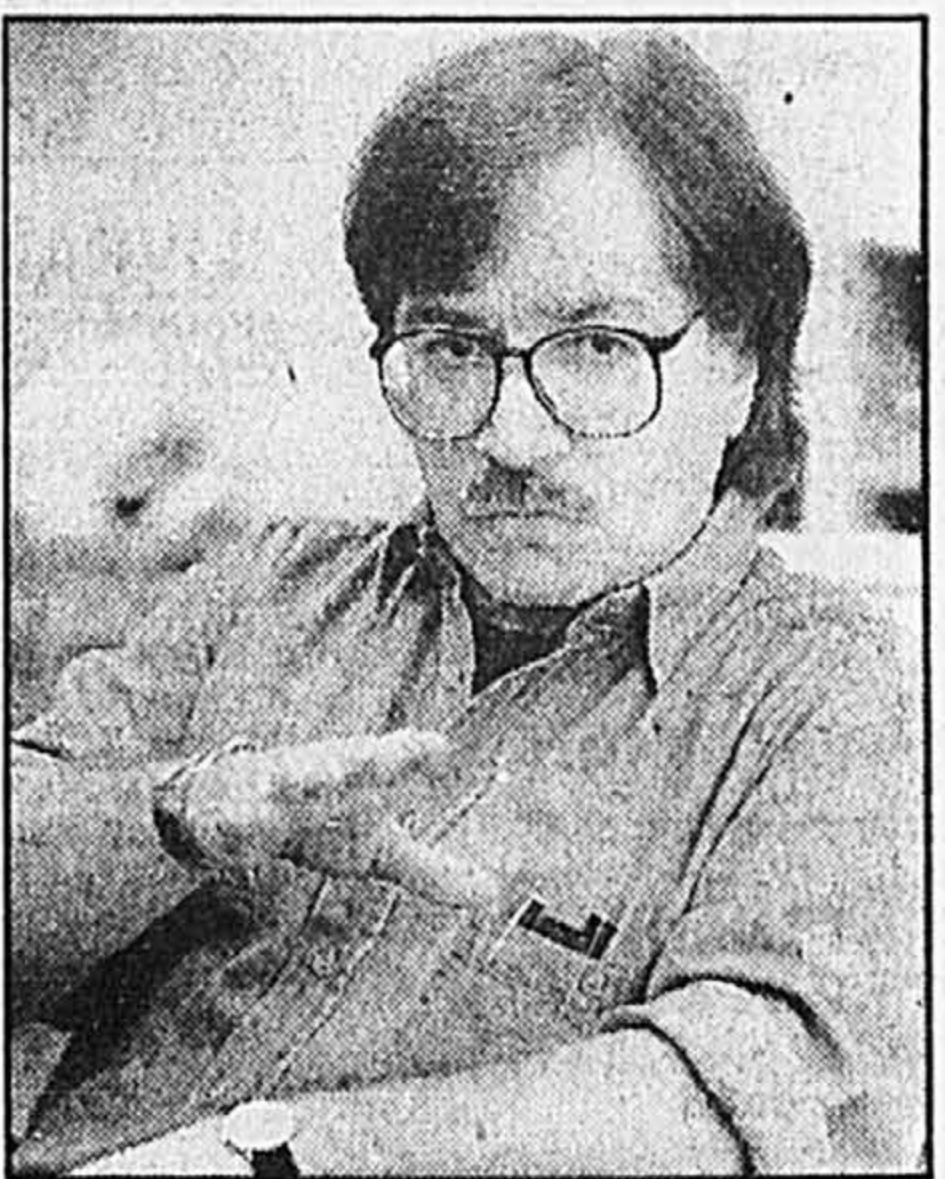
À l'intérieur, ma quête est meilleure. Des étudiantes en lettres et en cinéma racontent tout ce qu'elles savent. Et elles en connaissent pas mal. Elles sont sûres d'elles et semblent aimer la politique. Elles expliquent provenir de familles nationalistes. «Ceux qui nous en parlent, c'est ceux qui prennent ça à coeur. Les

profs d'histoire et de français. Je pense que la philo ne devrait pas être obligatoire. L'histoire devrait être obligatoire», dit l'une d'elles. Ses compagnes hochent la tête.

Octobre 70 ne leur est pourtant pas si étranger à ces jeunes. A trois ou quatre reprises certains ont dit avoir eu un membre de leur famille ou un de leurs profs pris dans la tourmente. «Ma tante a été arrêtée parce qu'elle avait un petit livre rouge», raconte un cégépien en rigolant. «Je connais un peu ça. Mon père travaillait à la SQ», explique un étudiant aux cheveux en brosse et portant des bottes d'armée. «Tu connais ça toi?», s'étonne un autre. «Moi je suis en histoire et je n'ai jamais entendu parler de ça.» Edifiant.

ce genre de choses», remarque un jeune professeur de mathématiques, Michel Langis.

Pour Laurent Héroux, c'est tout le contraire: «Aujourd'hui, les élèves du se-



«Je leur conseille de regarder le film de Michel Brault, Les Ordres», explique Raymond Savage, professeur de français à l'école secondaire Père Marquette.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

condaire vivent dans un incubateur», remarque-t-il.

Mais dans quelle proportion enseignent-ils les événements d'octobre? A part quelques profs de français ou de philo, c'est vers ceux qui enseignent l'histoire qu'il faut se tourner. Au secondaire, il n'y a qu'un cours d'histoire du Québec, en quatrième année. Au cégep, c'est un cours optionnel et il n'y a pas de manuel précis. Le professeur prépare lui-même son matériel.

Serge Côté enseigne l'histoire au cégep de Rosemont. «J'en traite un peu dans mon cours sur la révolution tranquille. Mais en tant que prof d'histoire je ne peux pas aller très loin puisqu'il ne s'agit que d'hypothèses», remarque-t-il. «À la limite, reprend-il, c'est encore dans les cours de politique qu'on peut vraiment en parler. Mais je dirais que pour ma part c'est plus difficile à faire passer.»

Les élèves d'aujourd'hui apprennent dans leurs livres que le FLQ était un mouvement nationaliste radical et violent en affrontement avec un régime fédéral centralisateur.

«Pour expliquer la fin de l'histoire du FLQ ça dépend finalement de l'enseignant. Mais si on avait plus de temps pour parler de la révolution tranquille, l'élève comprendrait sûrement mieux la société dans laquelle il vit», explique Pierre Laperrière, professeur d'histoire à l'école secondaire Vaudreuil.

De Marx à Pierre Vallières, en passant par Che Guevara

ANDRÉ NOËL

Un événement fait la une des journaux en ce lundi 5 octobre 1970, jour de l'enlèvement de James Cross: la mort par overdose de la chanteuse Janis Joplin, qui avait uni sa voix puissante et éraillée au chœur des protestations contre la guerre du Vietnam.

Trois semaines plus tôt, un autre chanteur radical, Jimmy Hendrix, est aussi mort d'une overdose. Bob Dylan, lui, chante *The Times Are Changing*. L'époque est en effet marquée par une ébullition des mouvements contestataires dans les pays riches, et par des luttes de libération nationale dans les pays pauvres.

Au Vietnam, le Front national de libération mène une guerre sans merci aux GIs. Sa lutte a la sympathie de la jeunesse américaine: 500 000 personnes marchent à Washington pour réclamer le retrait des troupes.

Au Moyen-Orient, le petit groupe de commandos Al-Fatah a donné naissance à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). En Irlande, l'Armée républicaine irlandaise a repris les armes contre l'armée britannique.

Le portrait de Che Guevara, le héros de la révolution cubaine qui a trouvé la mort dans le maquis en Bolivie, orne les chambres des jeunes Québécois. Les étudiants du monde entier, à Paris, Pékin, Berkeley et Montréal, occupent les universités et manifestent dans les rues: les baby-boomers veulent «changer la vie», selon les mots d'Arthur Rimbaud.

C'est dans ce contexte de bouillonnement idéologique et politique que la cellule Libération enlève James Cross, le 5 octobre à 8h20 du matin. Le premier communiqué de la cellule proclame que: «Le FLQ appuie inconditionnellement les Noirs des États-Unis et ceux d'Afrique, les mouvements de libération d'Amérique latine, de la Palestine et de l'Asie, les catholiques révolutionnaires d'Irlande du Nord et tous ceux qui luttent pour leur liberté, leur indépendance et leur dignité.»

«Notre modèle restait la révolution cubaine, rappelle Jacques Lanctôt, un des ravisseurs de Cross et aujourd'hui directeur de VLB Editeur. Cette révolution n'était pas orthodoxe, selon les critères marxistes. Comme les Cubains, on pensait que ce n'était pas à l'action de s'adapter à la théorie, mais plutôt le contraire. Le FLQ n'était pas un parti, mais un front, un mouvement qui permettait le brassage des idées autour d'un objectif: la libération nationale et populaire.»

Marx, Engels, Lénine...
Dans les années 1970, une partie importante de la gauche suivra une ligne marxiste-léniniste: tout ce qui n'est pas écrit par Marx, Engels, Lénine, Staline et Mao sera rejeté. Mais dans les années 1960, les militants puisent leurs inspirations dans tout ce qui bouge. On abhorre l'autorité. On garde, chez Marx, l'analyse de classes, mais on ignore les notions de centralisme et de parti d'avant-garde.

Les livres les plus populaires portent sur la décolonisation: *Le Portrait du colonisé*, d'Albert Memmi, *Dépossession: du monde*, de Jacques Berque, et surtout *Les Damnés de la Terre*, de Frantz Fanon. «La décolonisation est toujours un phénomène violent, écrit Fanon. Pour le peuple colonisé cette violence revêt des caractères formateurs. La lutte armée mobilise le peuple; elle le jette dans une seule direction.»

Au Québec, le livre de Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, devient un best-seller. Vallières, perçu comme le théoricien du FLQ avec son ami Charles Gagnon, établit le lien entre indépendance et socialisme. «Pour les classes exploitées, le séparatisme est, avec la destruction des structures capitalistes, le moyen d'arracher le Québec des griffes de l'impérialisme américain, écrit-il. C'est à la fois une lutte pour la libération nationale du Québec et pour la révolution sociale, totale, des Québécois.»

«À la fin des années 60, les travailleurs québécois voyaient que leur avenir était bloqué, rappelle aujourd'hui Vallières. La Révolution tranquille avait permis bien des espoirs, mais les classes populaires avaient l'impression de ne pas en profiter. La crise d'octobre a été le symptôme d'une grave crise sociale: il fallait que les choses éclatent.»

Charles Gagnon, aujourd'hui rédacteur à la pige, souligne que la crise d'octobre survient après des années d'évolution idéologique au Québec: «Pendant les années 50, Duplessis était le repré-

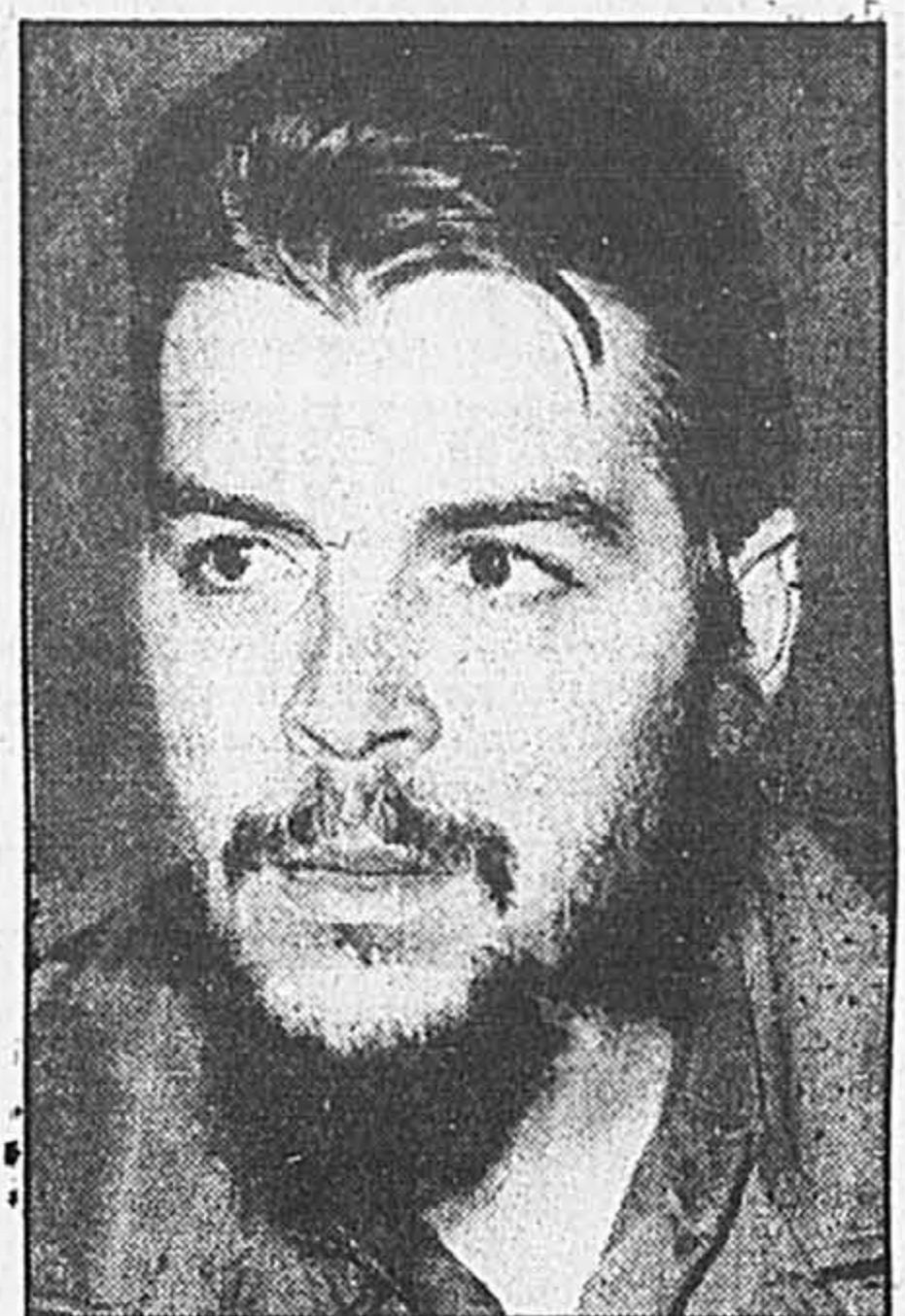
sentant le plus important du courant nationaliste. Les syndicats, les intellectuels et *Le Devoir*, eux, se battaient pour les mesures sociales. En 1970, nationalisme et socialisme sont unis dans le courant anti-impérialiste.»

Le FLQ puise aussi son inspiration chez les Patriotes de 1837. «Des antécédents de lutte armée, il n'y en a pas beaucoup d'autres au Québec, indique Francis Simard, un des ravisseurs de Pierre Laporte. On a naturellement utilisé le symbole des Patriotes.»

Les livres
Francis Simard, Bernard Lortie, Paul et Jacques Rose, membres de la cellule Chénier n'étaient pas très portés sur la culture livresque. «On lisait, bien sûr, dit Simard. Et de tout: Lionel-Groulx, Marcuse, Che Guevara. Mais on tirait nos conclusions surtout de la situation que nous vivions.»

Il y avait un courant d'anti-intellectualisme, note Charles Gagnon. Jacques Cossette-Trudel, un des ravisseurs de James Cross, fait le même constat dans un article qu'il vient de publier dans la revue *Libération*: «Le FLQ de 1970 tentait à se démarquer de ses prédécesseurs par le rejet convulsif de tout effort intellectuel, par le passage à l'acte immédiat.»

«Un Petit Manuel d'histoire du Québec et quelques titres semi-clandestins d'Algérie, du Brésil et, pour certains, de France, constituaient l'arsenal intellectuel des felquistes de 1970», affirme



L'une des inspirations du FLQ: le révolutionnaire cubain Ernesto «Che» Guevara.

Cossette-Trudel, aujourd'hui conseiller social.

Parmi ces titres se trouvait le *Petit Manuel de la guérilla urbaine* du leader révolutionnaire brésilien Carlos Marighela, reproduit clandestinement à Montréal en 1970. Au début de l'année, on assiste à des enlèvements politiques en chaîne qui se soldent par la libération de prisonniers politiques au Brésil, au Guatemala, en République dominicaine, en Argentine, rappelle Louis Fournier, dans son excellente histoire du FLQ.

Le manuel de Marighela reprend des thèses déjà développées par les Tupamaros, un groupe de guerrilleros d'Uruguay qui influençaient beaucoup les felquistes. La plate-forme du mouvement stipulait que «le fait même de s'armer, de se préparer, de s'équiper, de se livrer à des actions qui se fondent sur les principes sur lesquels s'appuie la légalité bourgeoise — crée une conscience, une organisation et des conditions révolutionnaires.»

Dans *Révolution dans la révolution*, un jeune intellectuel français, Régis Debray, avait repris la théorie du «foco» de Che Guevara. Des petits groupes de révolutionnaires créaient des foyers d'insurrection, qui devaient faire bouler de neige.

Jacques Lanctôt s'inspire de cette stratégie lorsqu'il écrit le Manifeste, qui sera diffusé le 8 octobre à Radio-Canada: «Travailleurs du Québec, commencez dès aujourd'hui à reprendre ce qui vous appartient; prenez vous-mêmes ce qui est à vous. Vous seuls connaissez vos usines, vos machines, vos hôtels, vos universités, vos syndicats; n'attendez pas d'organisation miracle. Faites vous-mêmes votre révolution.»

«Il y avait beaucoup de romantisme à l'époque, rappelle Charles Gagnon. Des jeunes se sentaient imbus d'une mission; ils devaient s'y consacrer corps et âme. Il y avait des relents de mysticisme là-dedans: les vieilles traditions religieuses propres au Québec n'étaient pas bien loin!»

«LE VRAI ROMAN D'OCTOBRE»
Jean Royer, *Le Devoir*

PIERRE TURGEON
Un dernier blues pour Octobre
ROMAN

Un dernier blues pour Octobre
Un roman de Pierre Turgeon

EN VENTE PARTOUT
Libre Expression



III
FENÊTRES
SALLE DE BAIN
CADEAUX

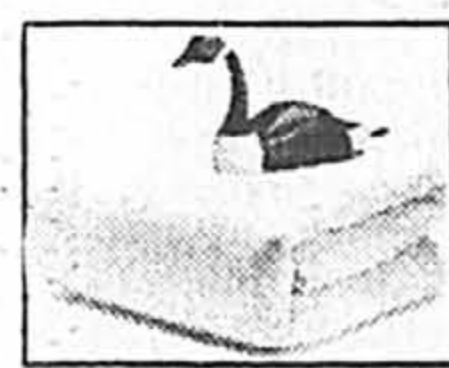
LINEN CHEST PRÉSENTE

LA GRANDE VENTE "RENTRÉE DES CLASSIQUES"

JUSQU'À
60%
DE RABAIS



LIT



DUVETS

Prix garantis les plus bas!
Notre prix
Jumeau 79,95
Double 109,95
Queen 129,95
King 159,95



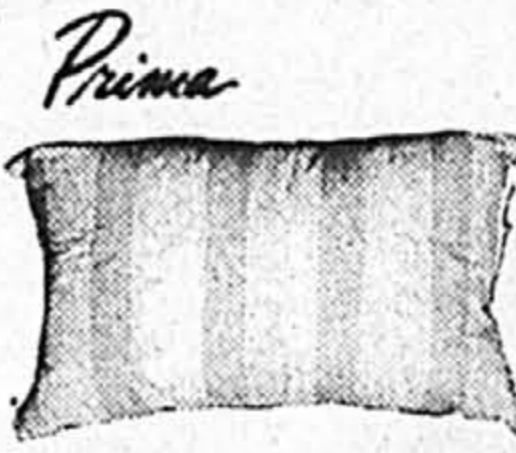
ENSEMBLES DE DRAPS Percalé américaine

Notre prix
Jumeau 24,95
Double 34,95
Queen 49,95
King 59,95

JUSQU'À 60% DE RABAIS!
sur le plus vaste choix de DRAPS, DOUILLETES ASSORTIES ET ACCESSOIRES DE PERCALE ET SUPERCALÉ.



Fieldcrest CANNON MARTEX
Springmaid STEVENS Vamsutta



Prima

Une nouveauté! Les oreillers synthétiques les plus luxueux. Laver / sécher à la machine. Non-allergènes.

40% DE RABAIS!
Rég. Notre prix
Standard... 26,00 14,95
Queen..... 33,00 17,95
King..... 44,00 23,95



DOUILLETES GÉANTES RÉVERSIBLES 50% DE RABAIS!

Rég. Notre prix
Jumeau 60,00 29,95
Double 80,00 39,95
Queen 100,00 49,95
King 120,00 59,95



LITS EN LAITON VÉRITABLE

Une superbe sélection de têtes de lit «JB Ross» et «Victorian Brass».

A partir de **199\$**
LIVRAISON GRATUITE EN 24 HEURES

50% DE RABAIS sur tous les LITS JB Ross!

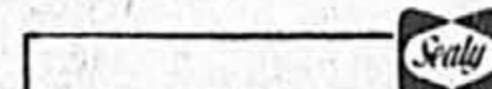
MATELAS - jusqu'à 50% DE RABAIS!



SIMMONS Beautyrest



CADRE DE LIT GRATUIT avec tout achat d'un ensemble Sealy Posturepedic ou Simmons Beautyrest



"POSTUREPEDIC"
Tous les ensembles comprennent matelas, sommier, cadre et livraison gratuits

	Rég.	Notre prix
Ens. jumeau.....	700,00	349,00
Ens. double.....	800,00	399,00
Ens. queen.....	980,00	489,00
Ens. king.....	1 380,00	689,00

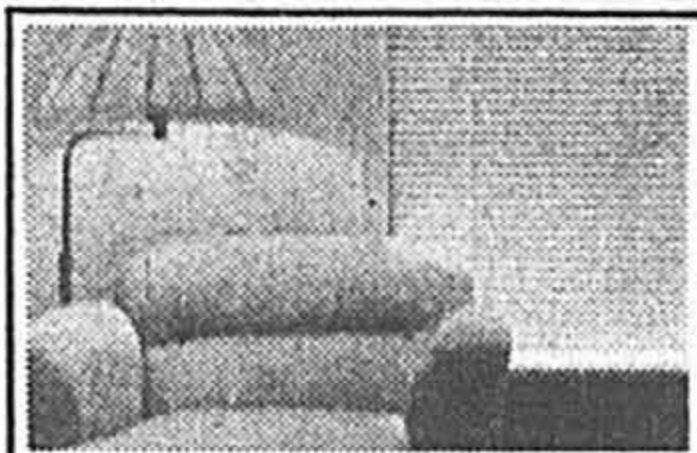
Aussi offerte: une vaste sélection de matelas. Prix à partir de **99\$**



FENÊTRE

Linen Chest vous offre la plus grande sélection qui soit de parures de fenêtres de manufacturiers réputés mondialement. Toutes offertes à bas prix garantis!

draco OPTIMA Levolor
Plein Jour HunterDouglas ALTEX



Stores horizontaux prêts-à-poser à lamelles 1 po. Blanc et ivoire

Notre prix
18 po x 45 po **3,99**
Notre prix
18 po x 64 po **5,99**

PLUSIEURS AUTRES GRANDEURS!
Stores en aluminium de qualité Vertilux, fabriqués au Canada. Lamelles de 1 po. Nous avons des milliers de stores en magasin, tous garantis à vie et offerts à prix garantis les plus bas. Largeurs, toutes les grandeurs jusqu'à 72 po x longueurs, toutes les grandeurs jusqu'à 64 po en magasin.

TENTURES ET PARURES DE FENÊTRES SUR MESURE

Une superbe sélection de styles imprimés, uni, voilages, dentelles, stores bouffants, stores romains, persiennes, écrans Sohji, cantonnières et plus!

JUSQU'À 50% DE RABAIS!

VOILAGE

118 PO. AUBAINE INCROYABLE!
• PLUS DE 20 TEINTES
• LIVRAISON 1 SEMAINE
PRIX SUGG. 20\$ / LA VERGE
NOTRE PRIX 7,95\$ / LA VERGE
• POLY SOIE
• VOILE DE NEIGE



TENTURES 144 X 95 PO À PARTIR DE 29,95\$

STORES VERTICAUX

Stores horizontaux 3 1/2 po prêts-à-poser, 75 po x 84 po
P.V.C. 29,95
Aluminium..... 34,95
Tissu 39,95

Stores verticaux de marque Prima en tissu, P.V.C., aluminium et styles à rainures.
• Toutes grandeurs disponibles
• Plus de 1 000 couleurs et tissus au choix
• Livraison garantie en 3 jours
• Garantis à vie. Prix garantis les plus bas.

SERVICE D'ACHATS
À DOMICILE
GRATUIT
341-7810



TABLE ET SALLE DE BAIN



NAPPERONS

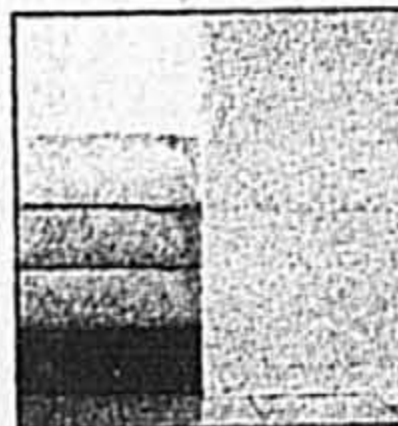
Styles inusités, élégants, attrayants, traditionnels... un beau choix pour bien garnir votre table.
20% à 60% DE RABAIS!



NAPPES TOUTES GRANDEURS 24,95\$

Nous offrons la sélection la plus imposante de nappes - toutes les grandeurs pour toutes occasions.

JUSQU'À 50% DE RABAIS!

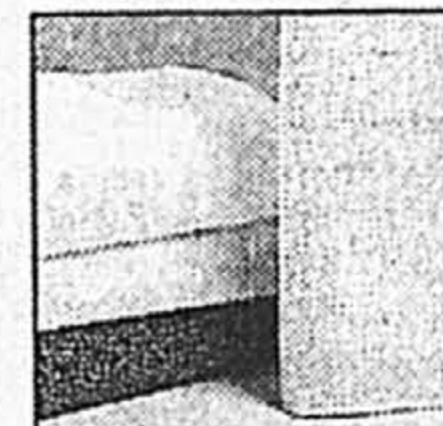


CANNON SERVIETTES DE BAIN

Légères imperfections. Sugg. au détail 22,95
60% DE RABAIS!
Notre prix **8,95**

ESPRIT

Draps de bain et serviettes de plage. Sugg. au détail 50,00 Notre prix **19,95**



50% DE RABAIS!

Serviettes «Royal Velvet» de «Fieldcrest». Légères imperfections.
Sugg. au détail Notre prix
Bain 38,00 18,95
Mains 30,00 14,95
Débarbouillette..... 12,00 5,95
Drap de bain 74,00 36,95
Descente de bain 54,00 26,95



CANNON DRAPS DE BAIN ET SERVIETTES DE PLAGE

Rayés et unis. **60% de rabais!**
Légères imperfections Sugg. au détail 60,00
Notre prix **19,95**

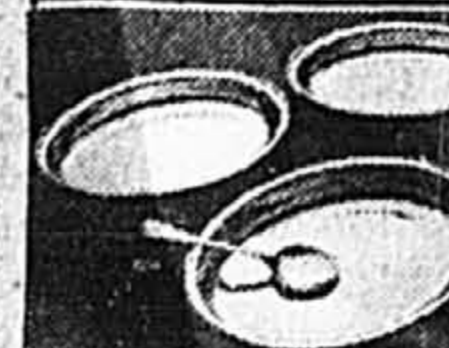


RIDEAUX DE DOUCHE ET ACCESSOIRES

Faites votre choix parmi la plus vaste sélection de rideaux de douche et accessoires.
JUSQU'À 60% DE RABAIS!



CADEAUX



INOXBECK

De l'Italie... les plus belles pièces en acier inoxydable avec touches de plaqué or (vont au lave-vaisselle). Maintenant à prix abordables.
A partir de **69,95**



ONEIDA

Coutellerie en acier inoxydable «GOLDEN VERMONT» Ensemble de 46 pièces avec garniture or (service pour 8) plus... ens. 6 pièces d'hôte. Rég. 375,00 Achat spécial **179,95**



La plus vaste sélection de cadres de qualité en acier inoxydable et en laiton.
A partir de **9,99**



Porcelaine «Caviar»



Service de table «Garden Harvest» allant du four à la table

MIKASA Épargnez 40%
sur plus de 100 motifs en magasin - nous sommes le plus grand détaillant de Mikasa au Canada.



F.B. Rogers

Une offre absolument remarquable! Du beau plaqué argent au design traditionnel! Casserole 1,2 pinte avec pyrex. Rég. 80,00
Vente **49,95**



NACHTMANN

Du beau cristal pour offrir en cadeau **MAINTENANT, ÉPARGNEZ 25%**
Une sélection remarquable à prix très abordables.



Moser

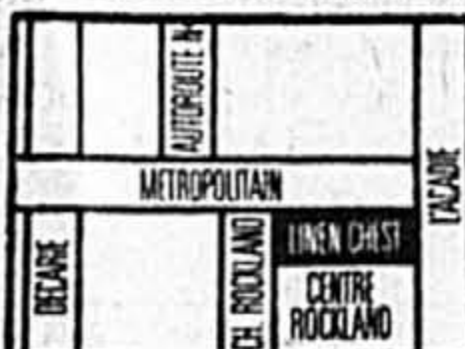
Élégante verrerie de cristal au motif de ton or. **JUSQU'À 50% DE RABAIS!**

LIVRAISON IMMÉDIATE SERVICE D'EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT

Faites votre choix parmi plus de 500 motifs et profitez de rabais allant jusqu'à 50% (jusqu'à 50% de rabais sur prix régulier nat. sugg.)

- Mikasa • Minton • Waterford • Wedgwood
- Spode • Royal Worcester • Royal Albert
- Royal Doulton • Fitz & Floyd • Paragon
- Limoges • Hutschenreuther • Villeroy & Boch
- St-James • Morton Parker • Towle
- Kosta Boda • Ercuis • Wilkens • Lalique... et beaucoup plus encore!

Centre Rockland



341-7810
En dehors de Montréal appelez sans frais 1-800-363-3832

MAINTENANT OUVERT JUSQU'À 21 H TOUS LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS!



LINEN CHEST
Boutique & Magasin à temps

Le choix qui s'impose

Prix Garantis
À L'ANNÉE LONGUE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à meilleur prix, nous respectons ce prix et nous vous accordons un rabais additionnel de **10%**



SERVICE D'ACHATS
À DOMICILE
GRATUIT
341-7810